



ÉCONOMIE

Microsoft déclare la guerre à Google
Page B 1



CULTURE

Montréal appuie le Quartier des spectacles
Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 49

LE MERCREDI 7 MARS 2007

88c + TAXES = 1\$

HOMOPHOBIE

L'égalité sociale n'est pas acquise au Québec

L'intolérance subie par André Boisclair est répandue, souligne un rapport

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les propos homophobes tenus récemment par l'animateur Louis Champagne à l'endroit du chef péquiste André Boisclair et de son candidat Sylvain Gaudreault sont venus crûment rappeler que l'homophobie existe bel et bien au Québec. Un rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est venu renforcer ce sentiment hier en montrant que l'égalité juridique obtenue par les communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT) tarde à se traduire en égalité sociale. Mais les événements des derniers jours auront tout de même permis de créer un débat jugé «positif» par la commission.

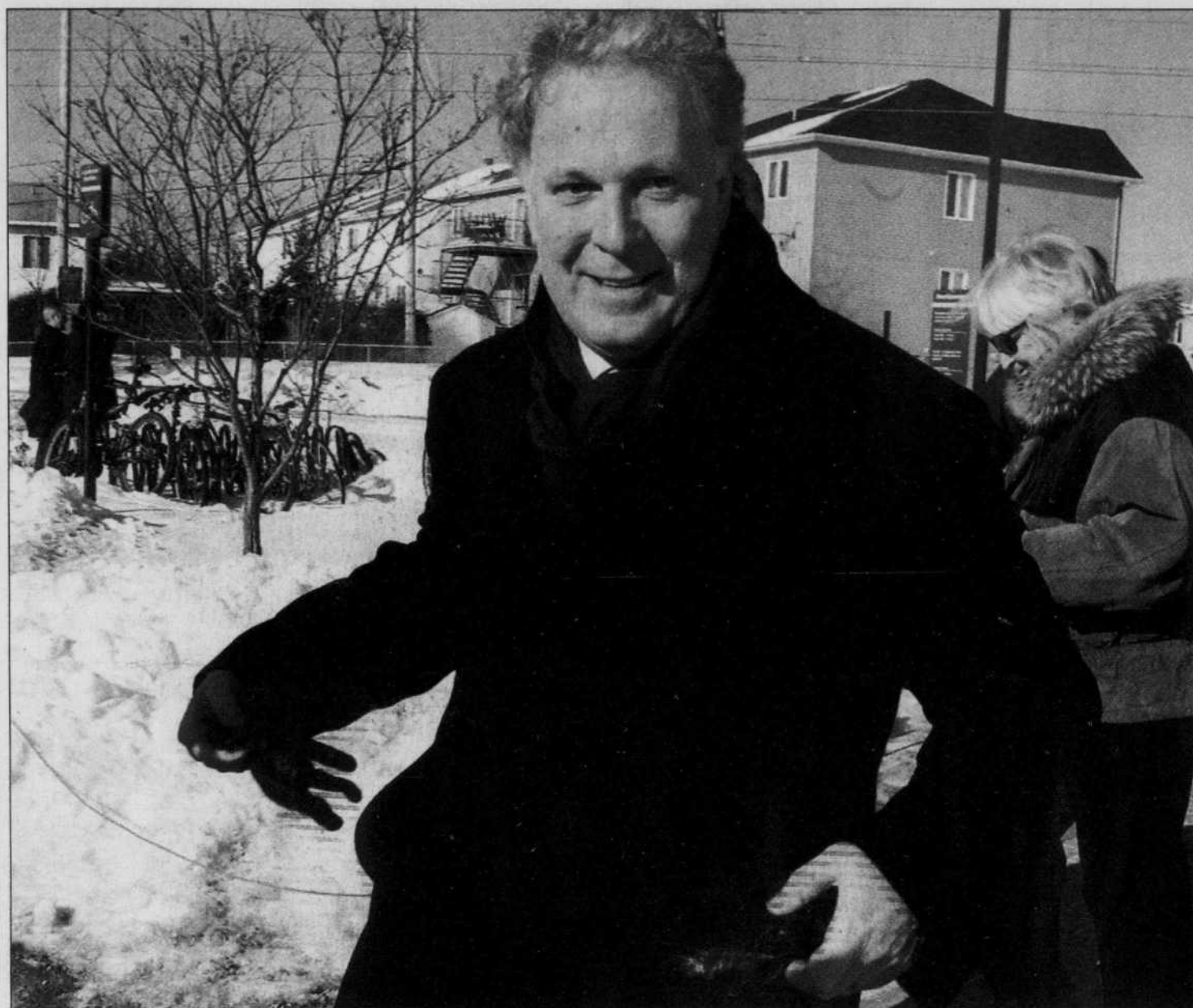
Refusant de commenter la portée politique de propos homophobes sur le cours de la campagne électorale, le vice-président de la commission, Marc-André Dowd, a salué la réponse unanime

VOIR PAGE A 8: ÉGALITÉ

■ Louis Champagne retiré des ondes, page A 2

Charest agite le spectre de la partition

Le chef libéral soutient avoir commis un lapsus



ANTOINE ROBITAILLE
ROBERT DUTRISAC
HÉLÈNE BUZZETTI

Jean Charest a affirmé hier en anglais: «Je ne crois pas que le Québec serait indivisible» après un OUI. Mais dans un communiqué diffusé en catastrophe à 18h38, il a soutenu avoir commis un «lapsus»: «Je réitère, comme premier ministre et comme chef du Parti libéral du Québec, que le territoire du Québec est indivisible», pouvait-on lire.

Néanmoins, Jean Charest a repris hier son discours de 1995 au sujet du «trou noir», c'est-à-dire l'inquiétant inconnu après un éventuel OUI. A ses yeux, «le lendemain d'un vote pour la souveraineté, on s'engage dans un processus de sécession et de partition d'un territoire [la séparation du Québec], on s'engage dans ce que j'appelle un trou noir», a-t-il dit lors d'une conférence de presse dans une gare de Deux-Montagnes. Puis il a insisté: «Je ne souhaite pas la partition du territoire québécois. Mais ces questions-là vont se poser, on sait qu'il y a des gens qui vont la poser.» Dans son communiqué intitulé solennellement «Correction du premier ministre», il renchérisait: «Je réitère également qu'au lendemain d'une hypothétique séparation du Québec, notre peuple affronterait une période de turbulence. Dans ce scénario que nous ne souhaitons pas, nous ne pouvons exclure la probabilité que cette question soit soulevée.» La semaine dernière, le chef libéral avait savamment entretenu l'incertitude au sujet des transferts fédéraux après un OUI.

VOIR PAGE A 8: CHAREST

■ La campagne en pages A 2 et A 3

Jean Baudrillard (1929-2007)

Mort d'un penseur pessimiste

Pourfendeur d'une société de surconsommation et des signes ostentatoires de la richesse

STÉPHANE BAILLARGEON

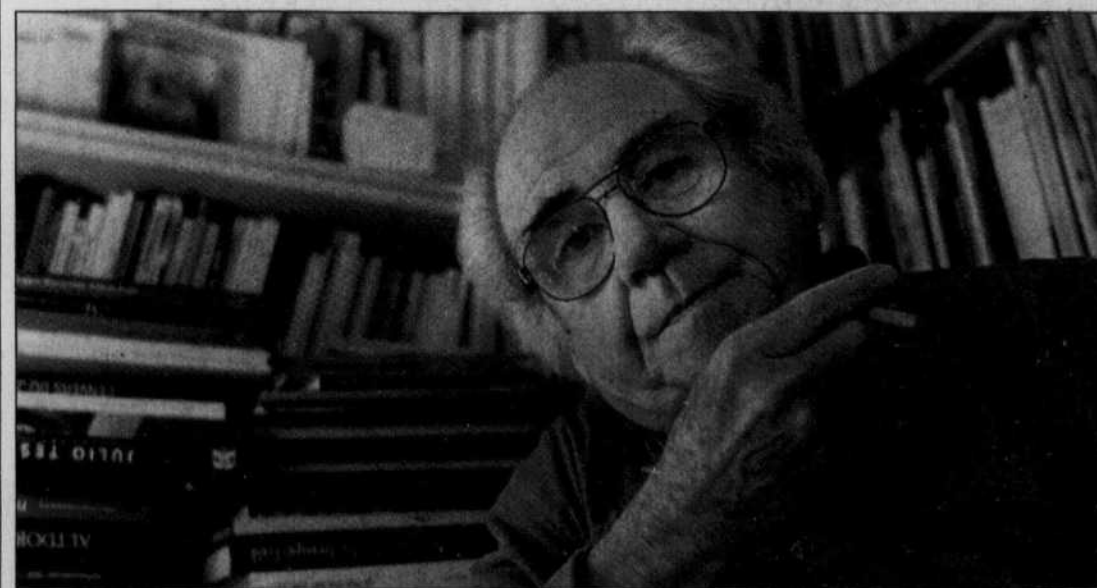
Ses signes vitaux se sont arrêtés et Jean Baudrillard est mort hier à Paris à l'âge de 77 ans. Avec le philosophe Jacques Derrida et le sociologue Pierre Bourdieu, tous deux disparus récemment, il était un des intellectuels français contemporains les plus connus en dehors de l'Hexagone, surtout dans les pays de langue anglaise, où il a également contribué à alimenter le secteur des *cultural studies*. Ce Pierre, ce Jean et ce Jacques formaient la parfaite trilogie post-moderne...

Germaniste de formation, traducteur de Marx et de

Brecht, Jean Baudrillard s'était vite éloigné de la théorie critique et des maîtres du soupçon pour poursuivre ses propres études originales en franc-tireur de la pensée, pourfendant au passage la responsabilité des masses devenues complices de l'ordre social organisé autour de la surconsommation d'objets mais aussi et surtout de signes ostentatoires de la richesse.

Théoricien du simulacre et de la simulation, grand-maître de la séduction, il déployait sa pensée à coups d'aphorismes pétants et de petites phrases ironiques. Il avait choqué en 1991 en déclarant que «la guerre du Golfe n'a pas eu lieu» parce qu'elle avait

VOIR PAGE A 8: BAUDRILLARD



Le philosophe et sociologue français Jean Baudrillard à son domicile parisien, en novembre 2001.

Libby coupable dans l'affaire Valerie Plame

L'ancien bras droit de Cheney a menti à la justice dans le scandale lié à la justification de la guerre en Irak

Washington — Lewis Libby, ancien directeur de cabinet du vice-président américain Dick Cheney, a été reconnu coupable hier d'avoir menti à la justice, dans le cadre d'un scandale politico-médiatique lié à la justification de la guerre en Irak.

Après plus d'un mois et demi de procès et 10 journées de délibérations, un jury du tribunal fédéral de Washington a reconnu M. Libby, 56 ans, coupable de quatre des cinq chefs d'accusation qui pesaient contre lui, dont obstruction à la justice, faux témoignage et parjure. Une première audience est prévue le 5 juin pour déterminer sa peine. M. Libby, qui a été maintenu en liberté, risque jusqu'à 25 ans de prison.

L'affaire remonte à juillet 2003, quand un diplomate, Joseph Wilson, a accusé le gouvernement Bush d'avoir menti en affirmant que Saddam Hussein avait tenté d'acheter de l'uranium au Niger, l'un des principaux arguments avancés pour justifier l'invasion en mars 2003.

La presse avait alors révélé que l'épouse de M. Wilson, Valerie



Lewis Libby

JIM BOURG REUTERS

Plame, était un agent de la CIA. Ce type de révélation est un crime fédéral aux États-Unis, et un procureur spécial, Patrick Fitzgerald, avait été nommé pour en déboucher l'auteur. Washington a bruisé de rumeurs pendant des mois, mais, en septembre dernier, Richard Armitage, ancien secrétaire d'État adjoint, a reconnu avoir été, par inadvertance, à l'origine de la fuite.

VOIR PAGE A 8: LIBBY



Un pèlerin chiite blessé dans un attentat à Bagdad hier.

IRAK

Attentats contre des pèlerins chiites

■ À lire en page B 5

INDEX

Annonces..... B 6
Avis publics... A 4
Carrières..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 6
Mots croisés . B 6
Sudoku..... A 4



7 83131 00066 5

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 49

LE MERCREDI 7 MARS 2007

88c + TAXES = 1\$

HOMOPHOBIE

L'égalité sociale n'est pas acquise au Québec

L'intolérance subie par André Boisclair est répandue, souligne un rapport

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les propos homophobes tenus récemment par l'animateur Louis Champagne à l'endroit du chef péquiste André Boisclair et de son candidat Sylvain Gaudreault sont venus crûment rappeler que l'homophobie existe bel et bien au Québec. Un rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est venu renforcer ce sentiment hier en montrant que l'égalité juridique obtenue par les communautés lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT) tarde à se traduire en égalité sociale. Mais les événements des derniers jours auront tout de même permis de créer un débat jugé «positif» par la commission.

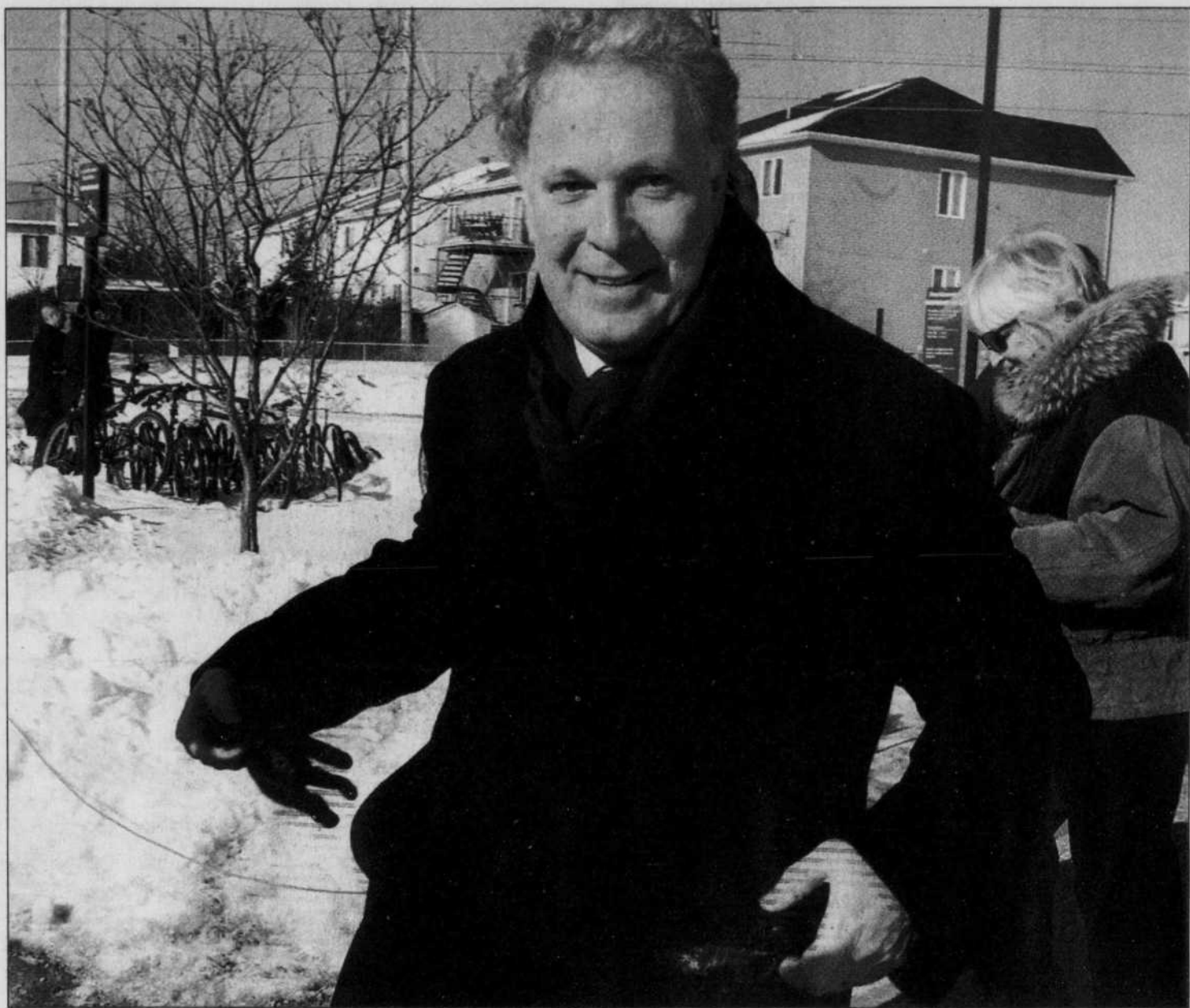
Refusant de commenter la portée politique de propos homophobes sur le cours de la campagne électorale, le vice-président de la commission, Marc-André Dowd, a salué la réponse unanime

VOIR PAGE A 8: ÉGALITÉ

■ Louis Champagne retiré des ondes, page A 2

Charest agite le spectre de la partition

Le chef libéral soutient avoir commis un lapsus



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest menait campagne hier à Deux-Montagnes, où il a déclaré que le Québec n'était pas indivisible. Il a plus tard déclaré qu'il avait commis un lapsus.

ANTOINE ROBITAILLE
ROBERT DUTRISAC
HÉLÈNE BUZZETTI

Jean Charest a affirmé hier en anglais: «Je ne crois pas que le Québec serait indivisible» après un OUI. Mais dans un communiqué diffusé en catastrophe à 18h38, il a soutenu avoir commis un «lapsus»: «Je réitère, comme premier ministre et comme chef du Parti libéral du Québec, que le territoire du Québec est indivisible», pouvait-on lire.

Néanmoins, Jean Charest a repris hier son discours de 1995 au sujet du «trou noir», c'est-à-dire l'inquiétant inconnu après un éventuel OUI. À ses yeux, «le lendemain d'un vote pour la souveraineté, on s'engage dans un processus de sécession et de partition d'un territoire [la séparation du Québec], on s'engage dans ce que j'appelle un trou noir», a-t-il dit lors d'une conférence de presse dans une gare de Deux-Montagnes. Puis il a insisté: «Je ne souhaite pas la partition du territoire québécois. Mais ces questions-là vont se poser, on sait qu'il y a des gens qui vont la poser.» Dans son communiqué intitulé solennellement «Correction du premier ministre», il renchérit: «Je réitère également qu'au lendemain d'une hypothétique séparation du Québec, notre peuple affronterait une période de turbulence. Dans ce scénario que nous ne souhaitons pas, nous ne pouvons exclure la probabilité que cette question soit soulevée.» La semaine dernière, le chef libéral avait savamment entretenu l'incertitude au sujet des transferts fédéraux après un OUI.

VOIR PAGE A 8: CHAREST

■ La campagne en pages A 2 et A 3

Jean Baudrillard (1929-2007)

Mort d'un penseur pessimiste

Pourfendeur d'une société de surconsommation et des signes ostentatoires de la richesse

STÉPHANE BAILLARGEON

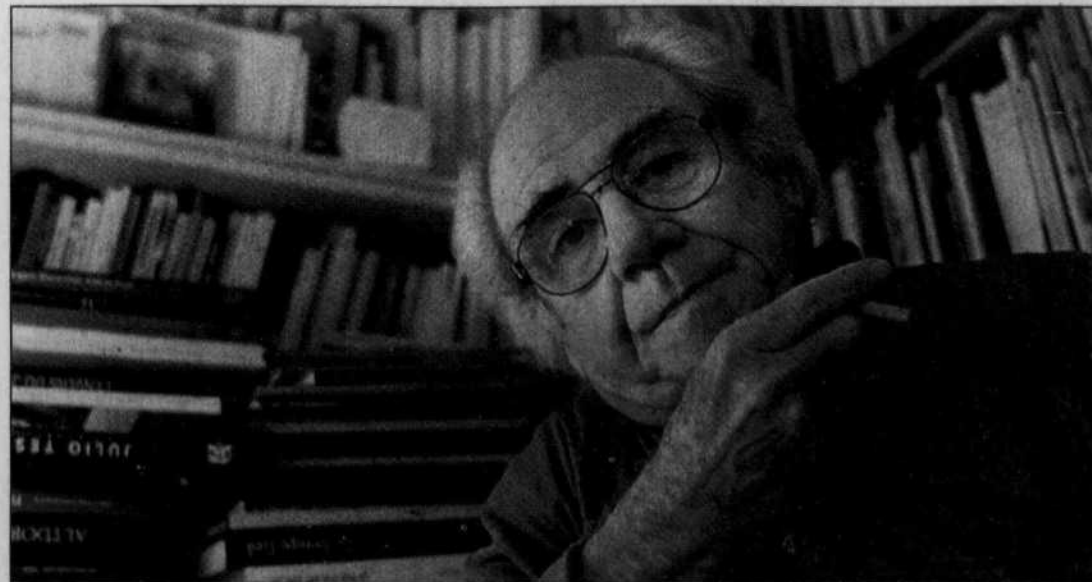
Les signes vitaux se sont arrêtés et Jean Baudrillard est mort hier à Paris à l'âge de 77 ans. Avec le philosophe Jacques Derrida et le sociologue Pierre Bourdieu, tous deux disparus récemment, il était un des intellectuels français contemporains les plus connus en dehors de l'Hexagone, surtout dans les pays de langue anglaise, où il a également contribué à alimenter le secteur des *cultural studies*. Ce Pierre, ce Jean et ce Jacques formaient la parfaite trilogie post-moderne...

Germaniste de formation, traducteur de Marx et de

Brecht, Jean Baudrillard s'était vite éloigné de la théorie critique et des maîtres du soupçon pour poursuivre ses propres études originales en franc-tireur de la pensée, pourfendeur au passage la responsabilité des masses devenues complices de l'ordre social organisé autour de la surconsommation d'objets mais aussi et surtout de signes ostentatoires de la richesse.

Théoricien du simulacre et de la simulation, grand-maître de la séduction, il déployait sa pensée à coups d'aphorismes pétants et de petites phrases ironiques. Il avait choqué en 1991 en déclarant que «la guerre du Golfe n'a pas eu lieu» parce qu'elle avait

VOIR PAGE A 8: BAUDRILLARD



ERIC FERERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

Le philosophe et sociologue français Jean Baudrillard à son domicile parisien, en novembre 2001.

Libby coupable dans l'affaire Valerie Plame

L'ancien bras droit de Cheney a menti à la justice dans le scandale lié à la justification de la guerre en Irak

Washington — Lewis Libby, ancien directeur de cabinet du vice-président américain Dick Cheney, a été reconnu coupable hier d'avoir menti à la justice, dans le cadre d'un scandale politico-médiatique lié à la justification de la guerre en Irak.

Après plus d'un mois et demi de procès et 10 journées de délibérations, un jury du tribunal fédéral de Washington a reconnu M. Libby, 56 ans, coupable de quatre des cinq chefs d'accusation qui pesaient contre lui, dont obstruction à la justice, faux témoignage et parjure.

Une première audience est prévue le 5 juin pour déterminer sa peine. M. Libby, qui a été maintenu en liberté, risque jusqu'à 25 ans de prison.

L'affaire remonte à juillet 2003, quand un diplomate, Joseph Wilson, a accusé le gouvernement Bush d'avoir menti en affirmant que Saddam Hussein avait tenté d'acheter de l'uranium au Niger, l'un des principaux arguments avancés pour justifier l'invasion en mars 2003.

La presse avait alors révélé que l'épouse de M. Wilson, Valerie



JIM BOURG REUTERS

Lewis Libby

Plame, était un agent de la CIA. Ce type de révélation est un crime fédéral aux États-Unis, et un procureur spécial, Patrick Fitzgerald, avait été nommé pour en déboucher l'auteur.

Washington a bruisé de rumeurs pendant des mois, mais, en septembre dernier, Richard Armitage, ancien secrétaire d'État adjoint, a reconnu avoir été, par inadvertance, à l'origine de la fuite.

VOIR PAGE A 8: LIBBY



KAREEM RAHEEM

Un pèlerin chiite blessé dans un attentat à Bagdad hier.

IRAK

Attentats contre des pèlerins chiites

■ À lire en page B 5

INDEX

7 78313 00066 5	Annonces..... B 6
	Avis publics... A 4
	Carrières..... B 4
	Décès..... B 6
	Météo..... B 6
	Mots croisés . B 6
	Sudoku..... A 4

QUÉBEC 2007

L'ADQ promet de mettre de l'ordre dans les finances publiques

Saint-Gabriel-de-Valcartier — La «créativité» dans la comptabilité du gouvernement «amènerait n'importe quel comptable du secteur privé devant les tribunaux, mais est permise au gouvernement», a soutenu hier le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont.

En conférence de presse en compagnie de ses candidats de la région de Québec, M. Dumont a accusé le gouvernement Charest de «tromperie» parce qu'il dissimulerait plus de 5,3 milliards en déficit caché et «camouflerait le vrai portrait des finances publiques du Québec».

M. Dumont visitait la circonscription de Chauveau, au nord de la ville de Québec, où le candidat adéquate est une vedette du parti, l'ancien président du Conseil du patronat, Gilles Taillon.

Pour éviter ce qu'il considère une manipulation des chiffres sur la situation financière de l'État, l'Action démocratique propose qu'un bureau prévisionnel soit constitué au sein du bureau du vérificateur général. Son rôle serait d'informer les députés et la population en général à partir d'analyses économiques et budgétaires non partisans, avec des projections financières réparties sur 10 ans.

M. Dumont a déploré que «l'argent coule à flot» la veille des élections alors que le gouvernement invoquait l'état déplorable des finances publiques depuis trois ans pour ne pas respecter ses engagements électoraux.

L'Action démocratique s'en prend à l'escalade de la dette de l'État au moment même où est censée s'appliquer une loi interdisant le déficit budgétaire. La dette a crû de 11 milliards depuis quatre ans. Cette dette cumulative atteint maintenant 122 milliards.

Presse canadienne

Corus retire des ondes son animateur Louis Champagne

L'animateur du Saguenay avait tenu des propos homophobes qui ont été condamnés par tous les chefs des principaux partis

PAUL CAUCHON

L'animateur Louis Champagne vient d'être écarté des ondes pour ses propos homophobes tenus il y a deux semaines sur les ondes de CKRS à Saguenay.

Le groupe Corus, propriétaire de la station, a qualifié hier les propos d'«inacceptables», ajoutant qu'ils ne «représentent pas l'opinion de Corus Québec». Ces propos avaient soulevé la réprobation de tous les chefs de parti politique dans l'actuelle campagne électorale.

Dans son émission *Champagne pour tout le monde* sur les ondes de CKRS, Louis Champagne avait reçu le candidat péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault. Il avait alors insinué que les employés des usines d'Alcan et de Price hériterait à voter pour lui parce

qu'il est homosexuel, tout comme André Boisclair.

Il avait ajouté: «À Jonquière, pensez-vous que, quand vous arrivez avec un autre homosexuel, vous n'allez pas vous faire poser vraiment la question: "Coudonc, le Parti québécois, c'est-tu un club de tapettes?"»

Les propos de l'animateur avaient soulevé la réprobation générale, et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean plusieurs intervenants régionaux avaient exprimé leur honte.

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, avait par la suite ajouté que, si des gens voulaient amener la campagne électorale sur cette question, ils rencontreraient des millions de Québécois qui souhaitent plus d'égalité et plus de justice.

Corus a été plutôt avare de commentaires hier, se contentant de dé-

clarer qu'elle fera «la lumière sur cet incident et que, dans l'interval, monsieur Louis Champagne ne sera pas en ondes». Dans le *Progrès-Dimanche* de dimanche dernier, un homme d'affaires de la région du Saguenay avait d'ailleurs annoncé qu'il annulerait sa campagne publicitaire sur les ondes de CKRS.

Informé de la suspension de M. Champagne, André Boisclair a déclaré hier qu'il avait «bien raison de faire confiance aux Québécois».

Louis Champagne est un pilier de la radio au Saguenay. Il avait œuvré à CJMT à Chicoutimi, mais il s'est vraiment fixé depuis 1992 à CKRS comme *morning man*, où son franc-parler et ses opinions tranchées le rapprochent du courant de la radio trash.

Le Devoir

Les jeunes veulent sensibiliser les politiciens à ce qui les préoccupe

Le regroupement Concertation jeunesse a choisi d'interpeller les politiciens québécois en campagne électorale d'une façon plutôt originale.

Ils ont lancé, hier matin à Montréal, leur propre plateforme électorale, intitulée *Pour un Québec en phase avec les aspirations de sa jeunesse*.

Leur action vise à interpeller les partis politiques sur les préoccupations des jeunes.

Dans leur plateforme, les jeunes retiennent cinq grands thèmes, soit l'éducation, l'emploi, l'environnement, la culture et la famille.

En ce qui concerne l'éducation, ils réclament surtout le maintien du gel des droits de scolarité à l'université et de la gratuité au niveau collégial.

Ils demandent aussi la mise en application des recommandations

du rapport Bernier, rendu public en février 2003. Le rapport du professeur Jean Bernier, qui contenait plus de 50 recommandations, portait sur les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnel, dont les travailleurs à temps partiel ou sur appel, ce qui est souvent le cas des étudiants.

Les jeunes réclament l'amélioration et l'expansion des systèmes de transport en commun. Ils souhaitent également que le budget du ministère de l'Environnement passe de 0,3 % du budget de l'État à 3 %.

Parmi les 10 groupes qui forment Concertation jeunesse, on retrouve les fédérations étudiantes collégiales et universitaires du Québec et les centrales syndicales CSN et FTQ.

Presse canadienne

Nationaliser le vent serait une perte de temps et d'énergie



L'épreuve des faits

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Faut-il nationaliser l'éolien? Le Conseil national du Parti québécois a approuvé cette idée, officiellement reprise cette semaine par le parti concurrent, Québec Solidaire. Quant au chef du PQ, André Boisclair, il s'est opposé à cette idée.

Qui a raison? La réponse est étonnante: il n'y a strictement rien à nationaliser dans le domaine de l'éolien. Le monstre craint par les uns n'existe pas plus que les géants combattus par Don Quichotte. Et le projet de nationalisation proposé

par d'autres est sans objet. L'épreuve des faits est... éprouvante.

«Nationaliser, explique Jean-Thomas Bernard, professeur d'économie à l'université Laval, signifie que l'État acquiert des actifs appartenant à des intérêts privés. Comme on l'a fait pour mettre la main sur l'hydro-électricité à l'époque. Or, qu'est-ce que Québec pourrait bien nationaliser dans les vastes territoires nordiques publics, qui lui appartiennent déjà et que personne n'a encore développés?»

«Quant à nationaliser la production éolienne privée déjà en place ou autorisée en Gaspésie, ajoute le professeur Bernard, ce serait inutile car il faudrait rembourser les profits anticipés par le secteur privé, ce qui serait l'équivalent de ce qu'on va leur payer en achats d'électricité mois après mois pendant la durée des contrats en cours. Mais comme la collectivité québécoise est propriétaire par anticipation des parcs éoliens présentement en place ou en chantier, il n'y a strictement rien à nationaliser de ce côté. Et

nous n'avons aucun intérêt à le faire, puisque Hydro-Québec pourra récupérer toute cette production gratuitement à la fin des contrats en cours.»

Le modèle québécois en éolien a suivi une tangente quelque peu différente de celle adoptée en hydro-électricité. Lorsque Québec a lancé le programme des petites centrales privées dans les années 90, Hydro-Québec a clairement indiqué que, à la fin des contrats de 25 ans, la propriété des centrales lui revenait de plein droit. Pas besoin de nationaliser, en somme, ce secteur ouvert au privé: il est, par anticipation, propriété entière de l'État à la fin des contrats.

Dans le domaine de l'éolien, explique Stéphane Boyer, d'Hydro-Québec, président du comité éolien de l'Association québécoise des producteurs d'énergie renouvelable (AQPER), Hydro-Québec n'a pas prévu une rétrocession automatique comme pour les petites centrales. Mais les contrats prévoient le démantèlement automatique et obligatoire des

parcs d'éoliennes à la fin des contrats de 20 ans si Hydro-Québec décide alors de ne pas renouveler les contrats. En somme, Hydro-Québec n'a qu'à laisser le contrat s'éteindre et n'aura strictement rien à acquérir ou à nationaliser de ce côté, puisqu'il se retrouvera en général sur ses propres terres. Et, contrairement à la forêt souvent dévastée par les exploitants privés, le vent sera toujours là, aussi intense...

Dans le cas des projets actuellement situés sur des terres privées, le démantèlement sera automatique là aussi si Hydro-Québec ne renouvelle pas le contrat. Un fonds spécial alimenté par les promoteurs est même prévu pour que la collectivité n'hérite pas de la facture. La société d'État pourra alors négocier avec le propriétaire privé du site les conditions de son exploitation future si elle décide de l'exploiter elle-même. Aucune nationalisation ici non plus.

«Le gouvernement, explique Jean-Thomas Bernard, peut décider d'ac-

quiescences à Hydro-Québec un monopole de la production sur les terres publiques. Mais un monopole, ce n'est pas une nationalisation. Et Québec n'a strictement rien à nationaliser pour assurer un tel monopole car le vent est gratuit et le gouvernement bénéficie sur ses terres des plus importants gisements éoliens, ceux des régions nordiques. Quant aux projets privés actuels ou à venir, il n'y a rien à nationaliser de ce côté car il serait contre-productif d'acquiescer ce qui va lui revenir de plein droit gratuitement à la fin du contrat.»

Dans ce contexte, parler de nationalisation, pour s'y opposer ou pour la favoriser, escamote la vraie question: qui est le mieux placé pour développer maintenant cette filière? Hydro-Québec ou le secteur privé dans les grands domaines publics, ou les coopératives et les corps publics locaux dans le territoire municipalisé?

Le Devoir

Le PQ aidera les familles à se loger

Saint-Jean-sur-le-Richelieu — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, a promis hier d'aider les jeunes familles à acquiescancer leur première maison en leur fournissant une mise de fonds qui ne porte pas d'intérêt.

C'est dans un bungalow en construction dans un nouveau quartier de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, éloquente manifestation de l'étalement urbain à 40 km de Montréal, qu'André Boisclair a dévoilé les détails de ce programme d'accession à la propriété, qui n'est

pas sans rappeler une mesure instaurée par le gouvernement Lévesque en 1981.

Un gouvernement du PQ offrira aux jeunes familles prix d'achat de leur première résidence, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'une maison existante, jusqu'à concurrence de 18 000 \$. «Pour se qualifier, une famille devra avoir un enfant de moins de six ans et avoir un revenu familial inférieur à 100 000 \$», a expliqué M. Boisclair.

Cette famille n'aura aucun remboursement à faire pour une pério-

de de dix ans, ni aucun intérêt à payer sur cette avance de fonds. La mesure représente un coût récurrent de 11 millions par année, a précisé le chef péquiste.

En 1981, le gouvernement Lévesque avait conçu un programme d'accession à la propriété qui offrait un rabais d'intérêt de 5500 \$ aux jeunes familles avec un enfant et un remboursement de capital de 2000 \$ et 4000 \$ en sus pour les familles plus nombreuses.

Le Devoir

Les verts recyclent... le programme libéral

FABIEN DEGLISE

Les verts font du recyclage. Déçu par la performance du gouvernement dans le domaine bio-alimentaire, le Parti vert du Québec (PVQ) a décidé en effet de s'approprier hier les promesses libérales en la matière que le gouvernement Charest a, selon lui, laissées en plan dans son dernier mandat. Avec un objectif avoué: forcer un déblocage sur la question de l'étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM), mais aussi sur l'accroissement des pouvoirs accordés aux régions dans la sphère agricole.

«Les libéraux ont lamentablement failli à leurs engagements en matière d'alimentation et d'agriculture», a souligné hier Scott McKay, chef du PVQ, lors d'un entretien téléphonique. *Leur proposition [faite pendant la campagne électorale de 2003] de rendre par exemple obligatoire l'étiquetage des OGM était très intéressante. Mais ils n'ont pas tenu cette promesse et en plus ne nous ont pas expliqué pourquoi.*

Symboliquement, le PVQ a donc proposé hier de reprendre cet engagement à son compte dans l'espoir de lui donner vie politiquement. «Ça rejoint notre programme», dit McKay. Programme dans lequel cette forme d'étiquetage est d'ailleurs inscrite depuis le début de la campagne. Les verts sont en faveur de cette mesure et jugent, à l'inverse des libéraux, que le Québec peut «aller seul de l'avant»

[sans attendre un feu vert fédéral] dans cette voie législative.

Autre thème recyclé: la formation politique écolo veut récupérer l'idée de délocalisation des pouvoirs en matière agricole, mise de l'avant par les libéraux lors de la dernière campagne électorale. Le Parti libéral du Québec (PLQ), à l'époque, avait en effet annoncé qu'il voulait donner «aux communautés locales [...] un plus grand pouvoir de décision dans l'utilisation du territoire et sur l'évolution des activités en territoire agricole».

Or, quatre ans plus tard, les verts soulignent le ratage de l'équipe libérale dans la mise en application de cette mesure. Ils citent d'ailleurs en exemple l'adoption récente, par la MRC de Kamouraska, d'un règlement pour contrôler les odeurs émanant des élevages de porcs, règlement que le gouvernement a refusé, prétextant qu'il était contraire «aux orientations gouvernementales en matière de protection du territoire et des activités agricoles».

Tout en reprenant les grandes lignes du programme libéral, qualifié d'inachevé par le PVQ, Scott McKay appelle aussi son homologue Jean Charest à reconnaître son échec en matière bio-alimentaire, «comme il l'a fait pour la santé», dit-il. Les verts déplorent aussi que la cuvée 2007 du programme électoral du PLQ ne fasse désormais plus mention des OGM, un sujet qui a rattrapé le gouvernement à plusieurs reprises dans les quatre dernières années.

Le Devoir

CONCOURS

LE DEVOIR et TV5

en collaboration avec

révatoours OLYMPIC AIRLINES

Grèce panoramique

4 jours à Athènes
3 jours de circuit classique
3 nuits à Mykonos et
4 jours de croisière
dans les îles grecques
et en Turquie.

Le voyage inclut hébergement, transferts et vols.

Questions pour un champion

Pour participer, regardez l'émission Questions pour un champion à 18h sur les ondes de TV5 et notez l'indice du jour.

Révatoours, spécialiste des voyages en Grèce depuis plus de 20 ans.
www.revatoours.com

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Grèce panoramique, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 22 mars 2007 à 15h.

Faites-nous parvenir votre coupon de participation avant le mercredi 21 mars 2007 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées. Les conditions et règlements des concours sont disponibles à la réception du Devoir et sur www.tv5.ca.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.)

Indice du jour : Date de l'émission :

Abonné(e) : Oui Non Cochez si vous ne désirez pas recevoir de sollicitation du Devoir ou de TV5

NOMINATION

Rémy Trudel, Ph.D.

M. Normand Asselin, secrétaire général de la Conférence luso-francophone de la santé (COLUFRAS) est heureux d'annoncer la désignation de M. Rémy Trudel, Ph.D., à la présidence de cet organisme international. La Conférence (COLUFRAS) est une ONG internationale dédiée au développement des échanges et de la collaboration en santé entre les pays de langue portugaise et de langue française des Amériques, d'Europe et d'Afrique, ainsi qu'à la promotion du portugais et du français dans les échanges internationaux. Le Québec, la France, le Brésil et le Portugal sont à la base de cette collaboration internationale en santé.

M. Rémy Trudel, Ph.D. détient son doctorat de l'Université d'Ottawa. Il a été ministre de la santé et des services sociaux du Québec de 2001 à 2002. Il a été membre de l'Assemblée nationale pendant quatorze ans. Recteur-fondateur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue en 1983, il est maintenant professeur invité à l'École nationale d'administration publique (ENAP) de l'Université du Québec, en poste à Montréal. Il est également producteur et animateur à la télévision de CANAL SAVOIR.

La Conférence luso-francophone de la santé (COLUFRAS) établit son siège social à Montréal pendant la présidence de M. Rémy Trudel.

CONFÉRENCE LUSO-FRANCOFONE DE LA SANTÉ

ACTUALITÉS

Le pari électoral



Manon Cornellier

Le premier ministre Stephen Harper était à Toronto hier pour distribuer plus de 1,5 milliard de dollars pour les transports en commun et la lutte contre les gaz à effet de serre. L'élection provinciale n'aura pourtant lieu qu'en octobre, ce qui a mené bien des observateurs et politiciens fédéraux à parler de manœuvre pré-électorale mais fédérale.

Il est clair que le chef conservateur ne néglige rien et prépare le terrain pour un éventuel scrutin. Minoritaire, il ne peut rien tenir pour acquis. Mais de là à orchestrer sa défaite dès ce printemps? Les thèses s'affrontent.

Les conservateurs ont l'argent, l'organisation et les attributs du pouvoir. Ils ne se gênent pas pour se servir de ce dernier avantage, distribuant allégrement des fonds depuis des semaines. Et ils essaient. Lundi, par exemple, ils ont annoncé dans toutes les provinces, sauf au Québec, une aide de 10,6 millions pour inciter les aînés à être actifs dans leur communauté. L'annonce d'hier cible plus à elle une autre clientèle convoitée, celle du Grand Toronto. Le fameux 905, où les banlieusards souffrent des embouteillages, mais aussi tous ceux qui vivent à la marge de la région centrale de la métropole, le 416, traditionnellement libéral et néo-démocrate.

M. Harper prépare donc le terrain. Pour le court et le long terme. Son parti s'est déjà chargé d'imposer une image négative de M. Dion au Canada anglais. Maintenant, en répondant à certaines attentes de Jean Charest et de Dalton McGuinty, il s'impose entre le chef libéral et ses homologues provinciaux en plus d'empêcher sur son terrain de prédilection, l'environnement. Les libéraux sont frustrés, car ils disent avoir créé ces programmes pour voir les conservateurs les éliminer pour maintenant les ressusciter et en prendre le crédit.

Malgré ces atouts, les conservateurs ont un problème s'ils veulent aller aux urnes bientôt. Les sondages les placent toujours au même niveau d'appuis qu'en janvier 2006. Angus Reid donne une autre image, avec 40 % d'appuis, mais ce sondage a été réalisé par Internet, ce qui incite même les experts à la prudence avant de le comparer aux sondages traditionnels menés par téléphone sur la base d'un échantillon aléatoire. Les deux plus récents sondages de ce type, Ipsos Reid et Decima, montrent plutôt que 36 % environ des électeurs appuient les conservateurs. Il s'agit d'une légère remontée depuis les précédentes enquêtes, mais c'est le même score qu'aux dernières élections.

Les libéraux ont reculé depuis décembre, mais ils font aussi bien (27 %) ou même mieux (32 %) que lors du dernier scrutin (28 %). Selon Ipsos-Reid, les conservateurs auraient perdu du terrain au Québec et les libéraux en auraient gagné depuis un mois. Mais le nerf de la guerre reste l'Ontario, et là, les deux partis ont légèrement glissé, bien que ce soit trop peu pour être significatif. Par ailleurs, les libéraux y devancent encore les conservateurs, mais seulement par quelques

points, selon Ipsos-Reid et Decima. Pour le PLC, ce n'est pas une bonne nouvelle, car cela signifie que son avance ontarienne s'effrite.

Ces chiffres montrent donc que les libéraux sont vulnérables, mais aussi qu'une majorité conservatrice n'est pas assurée. Pour l'obtenir, Stephen Harper doit gagner au moins 30 sièges de plus. Il ne peut par conséquent se contenter de gains éventuels au Québec. Il doit en faire ailleurs. Or, dans la région atlantique, personne ne voit de réel mouvement dans un sens ou dans l'autre. De plus, le *Halifax Chronicle Herald* révélait la semaine dernière que le budget de l'agence de développement régional ACOA avait été réduit depuis deux ans, contrairement à la promesse faite par M. Harper l'an dernier.

En Alberta, le PC ne peut pas faire mieux, lui qui détient tous les sièges. En Colombie-Britannique, les conservateurs ont perdu cinq sièges lors des dernières élections. Leurs appuis sont à peu près au même niveau actuellement alors que les libéraux ont reculé. Le PC souhaite faire des gains dans les Prairies, mais l'avenir de la Commission canadienne du blé crée beaucoup de remous en Saskatchewan et au Manitoba et personne ne peut en prédire l'effet. Pour l'instant, le PC s'y maintient, le PLC glisse et le NPD monte.

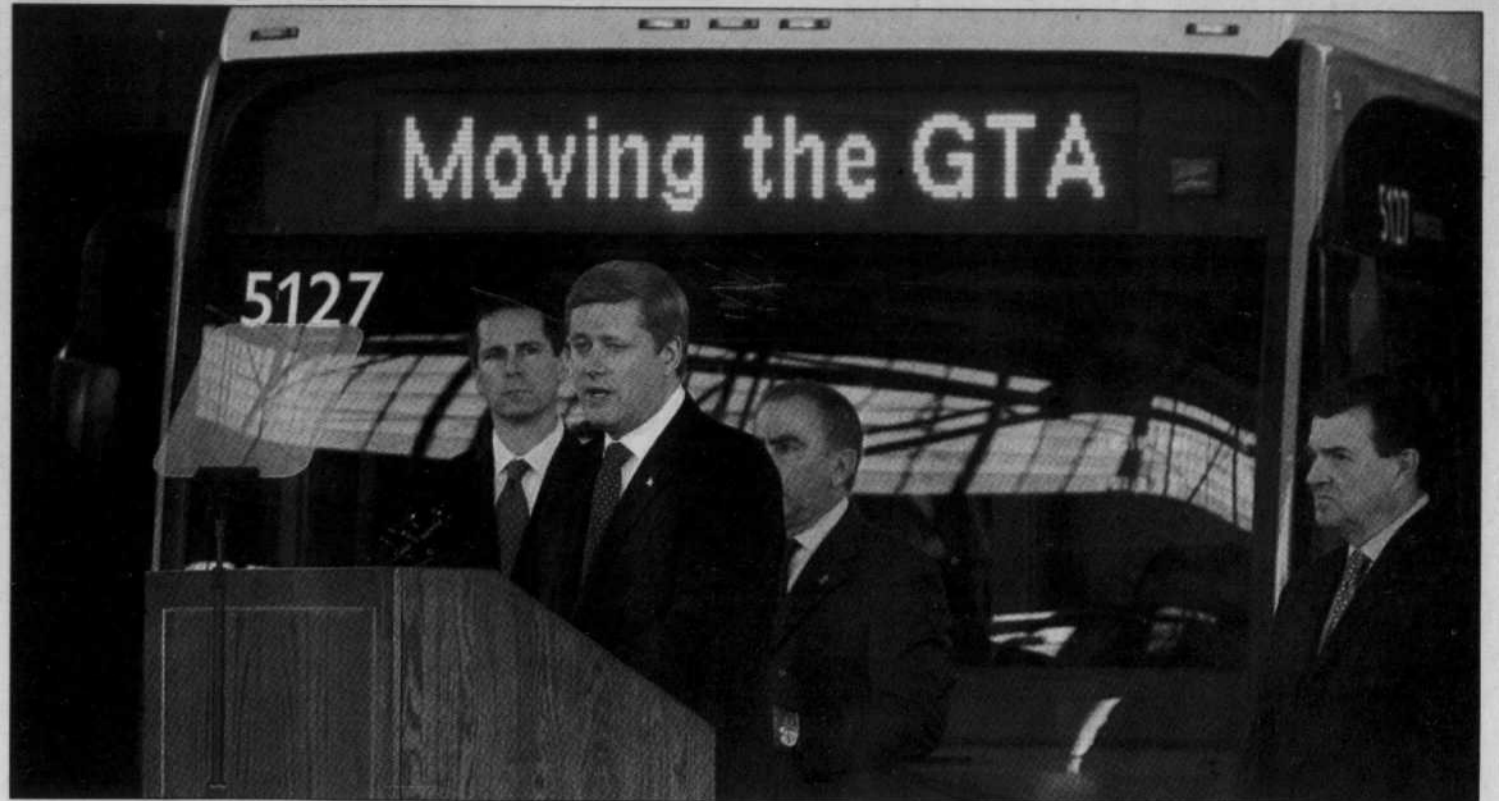
Il reste l'Ontario, le nerf de la guerre. C'est la province qui a permis aux libéraux de se maintenir au pouvoir de 1993 à 2006, mais leurs 10 ans de gouvernement majoritaire sont aussi attribuables à la division du vote de droite. C'est grâce à elle si Jean Chrétien a même pu garder le pouvoir avec seulement 38,5 % des voix en 1997. Ce scénario n'est plus possible. La droite est unie, au grand dam des libéraux. Et si la gauche est divisée, elle l'est généralement dans des comtés où les conservateurs sont trop faibles pour en profiter. Du moins, par le passé.

La grande inconnue est l'évolution du comportement électoral du Grand Toronto, où la population a beaucoup changé depuis 20 ans. Et il y a l'enjeu de la lutte contre la criminalité. Lors des dernières élections municipales à Toronto, cette question figurait au sommet des préoccupations des citoyens, selon les sondages. Les libéraux provinciaux en font d'ailleurs un de leurs chevaux de bataille. Selon le *Globe and Mail*, le procureur général Michael Bryant a même recommandé à Stéphane Dion de corriger le tir à ce sujet, soulignant le danger de laisser les conservateurs seuls sur ce terrain.

Et il y a le budget, une pièce maîtresse de ce jeu d'échecs électoral, en particulier au Québec. M. Harper doit cependant mesurer ses gestes pour éviter d'irriter d'autres provinces. Si on considère qu'il est trop généreux à l'endroit du Québec et accommodant avec l'Ontario, ça ne passera pas en Alberta, surtout s'il prend des mesures qui affectent l'industrie pétrolière. Ça ne passera pas mieux en Saskatchewan et à Terre-Neuve s'il devait adopter une formule de péréquation qui prend en considération les revenus des ressources naturelles.

Tout ça ne veut pas dire que Stephen Harper ne plongera pas, mais s'il va de l'avant maintenant, ce sera parce qu'il mise sur la poursuite, en sa faveur, du déclin de Stéphane Dion. Ça se défend, mais c'est un pari qui, s'il est perdu, pourrait coûter à M. Harper son emprise sur son parti.

mcornellier@ledevoir.com



Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, celui de l'Ontario, Dalton McGuinty, et les ministres ontarien et fédéral des Finances, Greg Sorbara et Jim Flaherty.

L'Ontario obtient un milliard pour les transports en commun

CLAIRANDRÉE CAUCHY

L'Ontario et le gouvernement fédéral ont annoncé hier qu'ils consacreront 1,5 milliard de dollars à la lutte contre les changements climatiques et à l'amélioration des transports en commun dans la région de Toronto.

Là où l'Ontario a décidé de privilégier les transports en commun à Toronto dans ses projets conjoints avec le fédéral, le gouvernement du Québec a préféré, lui, cibler les infrastructures routières.

Résultat des courses: pendant que Stephen Harper et Dalton McGuinty, le premier ministre ontarien, annonçaient hier l'octroi de 1,5 milliard pour lutter contre les gaz à effet de serre et réduire la congestion routière, dont un milliard destiné à l'amélioration des transports en commun dans la région de Toronto, Jean Charest, le premier ministre québécois, recyclait en campagne électorale son plan d'action pour lutter contre les changements climatiques, financé à la hauteur de 350 millions pour l'ensemble de la province.

Des 1,5 milliard annoncés hier par le gouvernement Harper, 586 millions iront au plan de lutte contre les changements climatiques, auxquels s'ajouteront 962 millions pour l'amélioration des transports en commun dans la grande région métropolitaine.

L'Ontario a-t-il raflé un pactole plus important que le Québec, emportant une mise pour investir

dans les transports en commun en plus du plan sur les changements climatiques? Au cabinet du premier ministre Harper, on assure que les sommes équivalentes ont déjà été dépensées au Québec, mais qu'elles ont plutôt servi à financer des projets d'infrastructures routières.

«Les projets et les priorités se font en consultation avec les provinces. Le gouvernement de l'Ontario a défini comme priorité les transports en commun, au Québec, on a davantage ciblé sur des infrastructures routières», a expliqué au *Devoir* Nathalie Sarafian, attachée de presse du ministre fédéral des Transports et des Infrastructures, Lawrence Cannon.

Elle cite notamment le projet de prolongement de l'autoroute 30, qui, dit-elle, poursuit le même objectif que celui visé par l'investissement massif dans les transports en commun de Toronto, soit l'allègement de la congestion routière et l'amélioration des transports. Elle ne pouvait cependant préciser si l'ensemble des fonds prévus pour le Québec avaient été annoncés, ni fournir les montants dévoilés à la province. Bref, impossible de dire si les sommes investies en Ontario étaient, toutes proportions gardées, équivalentes à celles allouées à la Belle Province.

Invité à commenter la rondelette somme de un milliard consentie à la grande région de Toronto, le premier ministre Jean Charest a répondu de façon très générale hier: «Le gouvernement fédéral, sur ces

questions-là, agit de manière équitable. Si les fonds sont rendus disponibles pour une province, [ils] le sont pour les autres. [...] Le gouvernement fédéral doit agir de manière équitable s'il offre des fonds supplémentaires à l'Ontario ou à une autre province, il doit le faire pour le Québec.»

M. Charest n'a donc pas précisé si son gouvernement avait bel et bien demandé au gouvernement fédéral d'investir dans les transports en commun, à l'instar de son collègue ontarien. Au cabinet du ministre des Transports, Michel Després, on fait toutefois valoir que le Québec investit déjà des sommes importantes dans le transport en commun, notamment en allouant 1,2 milliard pour les nouveaux wagons de métro ou encore en consacrant 430 millions à la Politique sur les transports collectifs. Hier, Jean Charest promettait justement 220 millions pour une voie réservée aux autobus à Gatineau, le Rapibus.

L'annonce des gouvernements ontarien et canadien survient au lendemain d'un appel lancé par les maires des grandes villes pour que le fédéral investisse, sur une base récurrente, deux milliards par année pour le développement des transports en commun. À l'hôtel de ville de Montréal, on était forcé de constater que le réseau des transports en commun montréalais n'a pas bénéficié d'investissements comparables à ceux annoncés dans la Ville-reine. «Est-ce que le gouvernement du Québec a fait une demande au gouvernement

fédéral? C'est la question qu'il faut lui poser», a indiqué Christiane Miville-Deschesne, l'attachée de presse du maire Gerald Tremblay.

Du côté des groupes écologistes, plusieurs s'attendaient hier à ce que Québec et Ottawa sortent de leur chapeau, d'ici la fin de la campagne électorale, un investissement important en transports en commun. Le projet de système de train léger sur rail, évalué à un milliard selon les études, ressortait fréquemment dans les suppositions.

De manière plus générale, on dénotait le manque d'accent mis sur les transports en commun au Québec. «Montréal ne veut pas se chicaner avec Québec, Québec ne veut pas se chicaner avec Ottawa. Ce qui ressort de cette timidité, c'est que Montréal reçoit moins qu'ailleurs. En Ontario, le gouvernement McGuinty a fait du transport en commun une priorité, il faudrait que cela en devienne une au Québec», a fait valoir le directeur de Transport 2000, Normand Parisien.

Le porte-parole de Greenpeace, Steven Guilbault, constate sur un ton cynique que les gouvernements cherchent à «acheter des votes de façon différente dans toutes les provinces». «On avance à pas de tortue sur le transport en commun, alors qu'on avance à vitesse grand V pour les grandes infrastructures routières, comme le projet de la 25», a déploré M. Guilbault.

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille *Le Devoir*

EN BREF

Un Boeing s'écrase en Indonésie

Yogyakarta, Indonésie — Au moins 49 personnes sont mortes dans le crash d'un appareil de la compagnie aérienne indonésienne Garuda qui transportait 140 personnes, ce matin, à l'aéroport de Yogyakarta, a annoncé le se-

crétaire de la province Bambang Susanto. «Nous avons trouvé 48 corps sur place. Une personne est morte à l'hôpital Sarajito», le principal centre médical de la ville, a précisé Susanto. Auparavant, des responsables de la compagnie avaient affirmé à Reuters que 76 personnes avaient été extraites de la carcasse calcinée de l'appareil, sans préciser combien

d'entre eux étaient encore en vie. Le Boeing 737-400 en provenance de la capitale Djakarta s'est écrasé lors de son atterrissage. Il a explosé et pris feu après être sorti de la piste. L'avion de ligne «a pris feu en atterrissant. Cela s'est produit lorsqu'il est sorti de la piste et a explosé», a expliqué Susanto. La compagnie a confirmé la présence à bord de 133 passagers et

sept membres d'équipage. Des dirigeants australiens ont par ailleurs annoncé que des journalistes, membres de la diplomatie et du gouvernement australien se trouvaient parmi les passagers. Ils accompagnaient la visite officielle en Indonésie du ministre des Affaires étrangères Alexander Downer, qui n'était pas dans cet avion. — Reuters

Une histoire d'êtres et de cœur.

Chaque jour, Sainte-Justine continue d'accomplir des petits miracles grâce à l'engagement, au dévouement, aux compétences, au dépassement et à la passion de sa grande famille d'employés, de bénévoles et de donateurs. Grâce à chacun de ces hommes et de ces femmes, Sainte-Justine a la centaine rayonnante.

Sainte-Justine
1907-2007
à faire grandir la vie.

100.chu-sainte-justine.org



ÉDITORIAL

Méfiance scolaire

Si l'on excepte l'épineuse question du dégel des droits de scolarité, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois sont comme des frères siamois dans cette campagne électorale quand il s'agit d'éducation. À croire que cela ne va pas si mal dans le secteur? À constater plutôt que les problèmes de l'école dépassent le champ des promesses...

La santé et l'éducation sont deux gros bateaux à manœuvrer pour un gouvernement, à cause de leur poids budgétaire, de l'ampleur de leur personnel, du nombre d'établissements qui en relèvent et des mille problèmes quotidiens. Que faire qui n'a pas déjà été tenté? Que promettre tout en restant crédible? Par quel bout prendre ces monstres bureaucratiques?

La comparaison a toutefois ses limites car, en dépit des apparences, l'éducation est bien plus mal prise que le secteur de la santé. Pour une raison fondamentale: la confiance n'y est pas.

Ce que les Québécois reprochent à leur système de santé, c'est sa difficulté d'accès: la rareté des médecins de famille, les horaires impossibles des CLSC et des cliniques, les urgences bondées, les listes d'attente... Mais, une fois leur tour arrivé, les Québécois ne tarissent pas d'éloges sur la qualité du personnel et des soins reçus.

Pour l'école, c'est l'inverse! L'imaginaire collectif ne croit pas que, une fois les enfants dans le système, l'école publique québécoise va vraiment les mener au bout de leurs possibilités, qu'ils soient cancrès ou génies. L'incessant débat sur la réforme de l'éducation en offre la démonstration. La réforme redonne du pouvoir au professeur et mise sur le déploiement de toutes les ressources d'un élève. Pourtant, plusieurs tiennent cette stimulante commande pour impossible. On loue les infirmières et les médecins, mais on doute des enseignants au point d'exiger, comme le fait l'ADQ, un bulletin universel qui n'a jamais existé au Québec!

Comment surmonter cette méfiance, que même le fait de croiser des professeurs extraordinaires et dévoués n'apaise pas? Les partis n'ont pas de réponse à donner. D'une part parce que la nouvelle donne les dépasse. Nos sociétés, et ce n'est pas propre au Québec, ne sont plus homogènes et l'école vit avec les enfants que nous lui envoyons: gâtés, «poqués», allumés, issus d'autres cultures, tiraillés entre plusieurs maisons ou trop d'activités, laissés à eux-mêmes, trop couvés... Et, pour faire face à cette complexe réalité, le professeur ne jouit plus de la figure d'autorité qu'a sauvegardée le médecin.

D'autre part, nul ne veut s'attaquer à l'organisation scolaire, sclérosée par trop d'acquis. Par exemple, libéraux comme péquistes promettent une école secondaire ouverte une heure de plus pour les uns, jusqu'à 17 heures pour les autres. Dans la vraie vie, les écoles secondaires sont déjà accessibles jusqu'en soirée et disponibles pour une foule d'activités... Mais, pour convaincre des ados d'y rester, encore faut-il qu'en région les horaires d'autobus scolaires soient conçus en conséquence et que, de manière générale, on puisse inciter des profs à rester sur place. De cela, nul ne parle.

De la même manière, chacun souhaite faire de l'école un lieu d'appartenance. Mais comment y arriver quand, règles d'ancienneté obligent, un professeur peut être délogé juste tard dans l'année? Comment consolider des équipes-écoles dans ces conditions, s'attacher les jeunes profs, respecter les liens créés avec les élèves? Autre tabou politique.

Les partis peuvent cibler des actions concrètes: investir dans l'entretien — urgent! — des immeubles, comme le promettent PQ et PLQ, concentrer l'apprentissage de l'anglais en 5^e et 6^e années, comme le dit l'ADQ, plutôt que l'éparpillement imposé par les libéraux tout au long du primaire. Mais l'école-lieu de vie reste dans leur bouche une affaire de mots plutôt qu'une véritable priorité. Comment dès lors s'étonner que les parents se tournent vers le secteur privé?

jboileau@ledevoir.ca

La lâcheté du Québec

C'est reparti: dimanche dernier, le tiers des employés de soutien de la Société de transport de Montréal (STM), soit 700 sur plus de 2000, sont allés voter pour la grève générale en appui à leurs revendications. Rappelons qu'à l'automne 2003 le même groupe de syndiqués CSN avait eu recours au vandalisme et à une grève de six jours qui avait passablement perturbé la vie des Montréalais. Le Conseil des services essentiels était intervenu, mais au lieu de prendre en compte les besoins des citoyens en matière de déplacement, il s'était limité à fixer les heures de service en fonction du risque que d'éventuels embouteillages feraient peser sur la sécurité publique. Aucun service la nuit et la fin de semaine. Plus obtus, tu meurs!

À la suite de ce débrayage, la Ville avait demandé à Québec de créer que le transport en commun constituait un service essentiel en lui-même. Fraîchement élu et surtout préoccupé de faire adopter une réforme du Code du travail promise aux entreprises, le ministre Michel Després avait répondu qu'il préférerait laisser retomber la poussière avant de décider. Quatre ans plus tard, la poussière est bel et bien retombée, mais les Montréalais sont quand même sur le point de faire face à une autre grève du transport dans l'indifférence la plus totale du gouvernement.

D'ailleurs, quel que soit le gouvernement au pouvoir à Québec, les villes sont depuis toujours abandonnées à leur sort en matière de négociations avec leurs employés. Quand vient le temps de régler leurs propres problèmes financiers, péquistes et libéraux n'ont aucune hésitation à recourir aux lois d'exception. Mais quand la vie quotidienne des simples gens est en cause, on s'en fout!

À l'heure actuelle, la rémunération globale d'un employé de métier de la STM est supérieure à celle d'une infirmière. De plus, cet homme (puisque'il s'agit d'un homme!) a droit à la pleine retraite à 50 ans, après seulement 30 ans de service, au lieu de 55 ans d'âge et 35 ans de service pour les employés de la fonction publique québécoise. Un régime aussi chromé coûte cher, très cher aux Montréalais, qui assument le double des cotisations versées par les employés.

Au lieu de geler les salaires pour 2007 comme il le souhaite, le maire Tremblay et son administration devraient exiger de leurs employés une réduction de la contribution des Montréalais de 12 % à 7 % du salaire brut sur une base récurrente, pour ramener le régime de retraite au niveau que celui des employés de l'État du Québec.

Plus la campagne électorale provinciale avance, plus les candidats jouent à qui sortira la promesse la plus abracadabrante de son chapeau. N'y a-t-il donc aucun politicien assez courageux pour promettre aux municipalités de leur fournir les outils juridiques nécessaires pour ramener leurs coûts salariaux à un niveau proche de celui de l'État québécois? Et n'y a-t-il aucun politicien pour oser promettre de faire du transport collectif un service essentiel en tout temps dans les grandes villes, même en temps de négociations de conventions collectives?



Jean-Robert Sansfaçon

DURES JOURNÉES POUR LES MANIFS...



LETTRES

«La faute aux purs et durs»? Et alors?

Dans une lettre intitulée «La faute aux purs et durs», le 1^{er} mars 2007, François Privé affirme avec conviction que la promesse du Parti québécois de tenir un référendum éloigne ce même parti du pouvoir. Et alors?

Le Parti québécois n'a-t-il pas été fondé sur la promesse de réaliser le pays du Québec? Alors, si le Parti québécois n'existe que pour faire l'indépendance, il doit, à tout moment, faire campagne dans cette direction. Ainsi, il peut perdre autant d'élections qu'il en faut, mais l'objectif central du programme, l'article 1, doit être respecté. Analysez les sondages, vous verrez que la souveraineté est bien plus populaire que le Parti québécois, bizarre n'est-ce pas?

Si des militants comme M. François Privé, membre du Parti québécois, votent pour un autre parti politique parce que le Parti québécois fait campagne pour la souveraineté, tant mieux. Je les invite même à quitter le Parti québécois et ainsi rejoindre les rangs des partis purement provincialistes qui se reconforment de la position aliénante du Québec face au Canada.

Merci, M. Privé, en ne votant pour le Parti québécois, de libérer celui-ci de son lourd far-

deau de devoir présenter un programme de bon gouvernement provincialiste.

Francis Ménard

Étudiant au baccalauréat en histoire à l'UQAM

Montréal, 3 mars 2007

Élection et éducation : de la parole à la réalité

En général, les campagnes électorales sont l'occasion de demi-vérités bien frustrantes, tant elles ne correspondent pas toujours à la réalité des faits.

Ainsi, à un parent qui se plaignait de la lisibilité des bulletins de la réforme, Jean Charest a répondu qu'il devrait aborder ce sujet lors d'une réunion du conseil d'établissement de son école. Or, le chef du PLQ devrait savoir que les CE n'ont aucun pouvoir de changer les choses. Ce sont les directions d'école qui le possèdent et, pour des raisons de cohérence, elles se sont généralement entendues sur un modèle unique dans chaque commission scolaire. Les parents n'ont donc, à proprement parler, aucun mot à dire quant à la facture des bulletins de la réforme, contrairement à ce que M. Charest laissait entendre à ce parent.

De plus, afin de rassurer les gens inquiets de la réforme, la plate-forme électorale libérale

prévoit des examens à la fin de chaque cycle du primaire et du secondaire. On peut alors croire que les élèves devront bien savoir quelque chose s'ils veulent les réussir. On peut fortement en douter pour deux raisons. Premièrement, de tels examens existent déjà en cinquième secondaire et on ne cesse de dénoncer le laxisme de ceux-ci. Par exemple, en écriture de français de cinquième secondaire, un élève peut faire une faute de grammaire ou d'orthographe tous les 15 mots et réussir malgré tout cette épreuve! Deuxièmement, rien n'indique que ces examens auront un poids déterminant dans le parcours scolaire des élèves. En effet, un mauvais résultat à ceux-ci peut être noyé dans ce qu'on appelle le «bilan des apprentissages», une évaluation du cycle entier que plusieurs enseignants et parents estiment douteuse et subjective. De toute façon, mauvais résultat ou pas, comme le redoublement est devenu une mesure exceptionnelle, il faut se demander quelle importance véritable auront les examens de fin de cycle promis par le PLQ.

Cette méconnaissance manifeste de nos leaders politiques explique peut-être pourquoi, même si elle est une de leurs priorités, l'éducation se porte si mal au Québec.

Luc Papineau

Enseignant

Le 4 mars 2007

LIBRE OPINION

Un autre cas d'acharnement médiatique

LINA TRUDEL
Retraitée et ex-analyste des médias

Immobilisée pour des raisons de santé, j'ai décidé d'occuper mon temps à suivre de près la «couverture journalistique» de la présente campagne électorale. Préoccupée par la récurrence de nombreux problèmes sociaux, dont ceux relatifs aux systèmes de santé et d'éducation, ainsi que par l'élargissement des inégalités, il m'importait de mieux saisir, au-delà des explications partiales, les raisons pouvant expliquer les impasses actuelles et de me faire, en conséquence, une opinion plus éclairée sur les solutions avancées par les partis politiques. Je comptais donc sur les médias pour m'aider à faire la part des choses et à dépasser l'impression que c'est toujours du pareil au même avec la politique.

Ce qui a d'abord retenu mon attention, c'est l'écart important pouvant exister entre les contenus livrés par les partis, lors des points de presse, et ce qu'en retiennent notamment les médias électroniques (grâce à RDI, nous avons accès aux points de presse quotidiens des partis). Dès la première semaine, j'ai, en effet, été surprise par la nature des questions posées par les journalistes et frappée par l'attrait que représentent, pour eux, les formules-chocs et les propositions alléchantes et faciles à comprendre, de même que par les joutes et stratégies électorales.

J'ai aussi été choquée par le traitement injuste réservé à André Boisclair, de même que par celui fait aux tiers partis. Je m'en tiendrai toutefois au cas Boisclair, car il s'agit pour moi d'un exemple révélateur des trop nombreuses distorsions qui s'introduisent dans le mode actuel du traitement de l'information. Voyons les faits.

Contenu négligé

Les discours des chefs des principaux partis, lors du déclenchement de la campagne électorale, étaient loin d'être pauvres en contenu. N'étant pas péquiste, j'ai cependant trouvé

que le chef du Parti québécois avait apporté des éclairages particulièrement intéressants sur les principaux enjeux de cette élection. À mon avis, c'est lui qui a fait la meilleure performance. Les médias, cette fois, se sont bien privés de le signaler. Pire encore, ils ont choisi l'extrait le plus négatif de son intervention, celui où il compare Jean Charest à un pyromane. Après avoir reproché au PQ d'avoir tardé à faire connaître sa plateforme électorale, ils ont, une fois la chose faite, mis l'accent uniquement sur la maladresse stratégique du parti de parler de consultation populaire et non de référendum.

On en vient à se demander si les journalistes et commentateurs, devenus trop souvent désabusés et cyniques, s'intéressent encore au contenu et s'ils sont en mesure d'analyser plus en profondeur les enjeux politiques?

C'est toutefois au cours de la deuxième semaine que les médias ont commencé réellement à dérapier. Pris dans le tourbillon des sondages, par les multiples déplacements des chefs et par la valse des engagements à grands coups de milliards et de millions, ils ont oublié de prendre le recul nécessaire pouvant leur permettre de mieux traiter l'information. Radio-Canada s'écarte quelque peu de cet engrenage, mais la place consacrée à l'analyse y demeure, pour un diffuseur public, encore trop ténue. Ce n'est pourtant pas par manque de savoir-faire! L'émission sur la dette réalisée par *Zone libre* en est une preuve éloquente.

Édifiant!

Mais revenons au sort réservé à M. Boisclair. Lors du point de presse qu'il a donné vendredi dernier, les journalistes ont carrément dépassé les bornes. Alors que le contenu de cette rencontre portait sur les engagements du PQ en matière de santé, les journalistes se sont tous acharnés à lui poser les mêmes questions relatives à son leadership. Il s'est d'ailleurs agi davantage d'une remise en question de son leadership que de questions

visant à recevoir des explications sur les raisons de la baisse de la popularité du PQ.

Voici un échantillon de ces édifiantes questions: «Votre leadership est catastrophique pour le PQ, vous ne pensez pas que vous êtes un handicap pour le PQ? Ne trouvez-vous pas que c'est vous qui êtes dans la tempête et que c'est Dumont qui passe la grappe? Pourquoi vous ignorez les feux qui clignent? Qu'allez-vous faire pour empêcher les souverainistes de quitter le PQ? Allez-vous faire appel à des gens de l'extérieur, des gens qui sont écoutés par la population?»

Une telle attitude de la part des journalistes m'a, sur le coup, choquée et complètement interloquée. Quel était le but de ce genre de questions? Quelles réponses pouvaient-ils recevoir? Le droit du public à l'information aurait certes été mieux servi si les questions s'étaient centrées sur l'objet du point de presse. Ce jour-là, les journalistes ont non seulement fait preuve d'un manque flagrant d'objectivité, mais ils ont eu un comportement tout simplement inhumain. Je me demande qui serait en mesure de bien performer dans un tel contexte?

Il ne s'agit pas ici de défendre André Boisclair, mais davantage de mettre en cause un système médiatique qui produit des ratés toujours plus nombreux et souvent lourds de conséquences. La tendance à «l'acharnement médiatique» prend de plus en plus d'ampleur et le cocktail devient explosif lorsque cette pratique se combine aux biais depuis longtemps déplorés qui se rapportent à la personnalisation des problèmes et au goût marqué des médias pour le sensationnalisme.

Cette fois, c'est au tour de M. Boisclair d'être pris pour bouc émissaire, auparavant c'étaient les accommodements raisonnables et demain ce sera à qui et à quoi le tour? Les rapports entre les médias et la politique sont devenus passablement malsains. L'information-spectacle et la politique-spectacle s'influencent mutuellement et les conséquences sont souvent désastreuses pour le bon fonctionnement de la démocratie.

ACTUALITÉS

ÉGALITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

que leur ont réservée les différents partis en lice. « Il est important de dire clairement que ce sont des propos homophobes qui ont été tenus et qu'ils doivent être dénoncés. Cela dit, la commission se réjouit du fait que ces propos ont été dans les faits largement dénoncés », a commenté M. Dowd, en marge d'une conférence de presse pendant laquelle il a livré les grandes lignes du rapport de consultation du Groupe de travail mixte sur l'homophobie.

« Un mouvement semble se dessiner pour dire que l'homophobie n'a pas sa place au Québec et ça, c'est très encourageant. Même le secteur privé s'y est mis », a commenté pour sa part le président de Gai écoute et de la fondation Emergence, Laurent McCutcheon, qui a salué la décision de Corus de retirer son animateur des ondes. Il y a deux semaines, Louis Champagne avait insinué sur les ondes de CKRS, à Saguenay, que les employés des usines d'Alcan et de Price pourraient hésiter à voter pour Sylvain Gaudreault et son chef André Boisclair en raison de leur homosexualité.

Selon Laurent McCutcheon, qui agissait hier comme porte-parole des groupes communautaires du Groupe de travail mixte sur l'homophobie, le Québec a fait un pas de géant au cours des dernières semaines. Mais il y a encore beaucoup à faire et M. McCutcheon espère que les discours des politiciens seront moins timides dans les prochaines semaines. « Les partis politiques ont le sentiment de marcher sur des œufs. Ils hésitent, n'osent pas trop se prononcer. Et c'est dommage. C'est aussi dommage pour M. Boisclair parce que lui doit porter tout cela sur ses épaules alors qu'il n'est pas un militant et qu'il n'a pas à l'être. »

Les chefs de parti devraient toutefois trouver de nombreuses munitions dans le rapport rendu public hier par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Intitulé « De l'égalité juridique à l'égalité sociale », ce rapport brosse le portrait d'une minorité sexuelle qui continue à subir la discrimination au quotidien. Certes, en 35 ans, les victoires ont été nombreuses, pour culminer en 2005 avec la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe. Mais cette égalité juridique récemment acquise n'a pas trouvé d'équivalent dans la société encore, montre le rapport de la commission.

Les communautés LGBT continuent d'avoir « peur du mépris, de l'isolement et de l'abandon », ce qui les pousse à vivre leur homosexualité de façon « cachée et inavouée ». Ces craintes sont légitimes chaque jour par des comportements discriminatoires qui montrent bien que l'homophobie sévit encore, et ce, dans tous les domaines scrutés par le groupe de travail, au premier chef l'éducation, la santé et le travail. « On ne peut pas chiffrer l'homophobie, mais nous pouvons mesurer l'incidence d'événements homophobes, qui nous indique que l'homophobie existe dans tous les secteurs que nous avons identifiés », a dit M. Dowd.

Pour l'enrayer, le Québec doit se doter d'une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie axée sur la mise en œuvre d'une politique gouvernementale et d'un plan d'action musclé, recommande la commission. Ce plan devra en priorité cibler certaines lacunes sur les plans de la sensibilisation, de l'information ou de la formation. Une chaire de recherche constituera à cet égard un précieux soutien. Mais pour que ça marche, il faudra une volonté politique forte, prévient M. Dowd. Voilà pourquoi la commission recommande la nomination d'un ministre responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la fameuse politique à naître.

Malgré le débat relativement serein des derniers jours, les autorités auraient tort de ne pas presser le mouvement. Car la détresse est réelle. On estime que les jeunes homosexuels présentent des risques de six à seize fois plus élevés de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels. Chez les jeunes filles, les lesbiennes font cinq fois plus de tentatives de suicide que les autres. « Le désespoir ressenté par trop de jeunes des minorités sexuelles à l'étape très sensible de leur « coming out » commande, à lui seul, l'urgence d'agir », lance Marc-André Dowd.

À ses yeux, agir dans le milieu de l'éducation paraît tout à fait prioritaire. Et ça commence dans les cours, les corridors et les classes des écoles primaires, prévient la commission. Une étude réalisée en 2002 auprès de la Commission scolaire de Montréal révélait que 89 % des intervenants du milieu scolaire constataient la présence d'homophobie. Les trois quarts disaient entendre des commentaires homophobes à l'école et 55 % dans la cour d'école. Le groupe de travail souhaite changer ce climat en proposant notamment des modèles plus positifs des communautés LGBT dans le matériel didactique destiné aux élèves.

Dans son rapport, la commission a mis en lumière plusieurs autres idées qui pourront servir de base aux rédacteurs de la politique. « Nous ne partons pas de zéro, il existe différentes mesures dont nous pouvons nous inspirer pour rendre plus efficace notre action contre l'homophobie », a rappelé M. Dowd.

Toutes ces suggestions ont été accueillies avec intérêt par le ministre de la Justice et procureur général, Yvon Marcoux, qui avait confié à la commission le mandat de présider les travaux du Groupe de travail mixte sur l'homophobie, en juin 2005. « Le gouvernement entend donner suite à la recommandation de la commission d'adopter une politique nationale de lutte contre l'homophobie », a mentionné le ministre Marcoux par voie de communiqué.

Québec solidaire, qui la veille encore dévoilait son intention de mettre en place une politique nationale de lutte contre l'homophobie au coût de dix millions, a aussi donné son appui aux propositions qui y sont formulées. « Non seulement la commission assoit les bases d'une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie, mais elle propose également la mise en place d'une chaire de recherche portant sur le sujet. Elle insiste aussi sur la désignation d'un ministre responsable de la lutte contre l'homophobie. C'est exactement la direction qu'il faut prendre pour venir à bout d'une intolérance si répandue au Québec », a souligné Manon Massé, candidate dans Sainte-Marie-Saint-Jacques.

Le Devoir

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

Le thème de la partition a été remis sur le tapis hier matin, lorsqu'un journaliste de *The Gazette* a interrogé Jean Charest au sujet de certaines de ses déclarations passées. Dans son édition du 29 janvier 1996, *The Gazette* avait cité des propos de M. Charest tenus lors de l'émission de télévision *Sunday Edition*, diffusée sur la chaîne BBS Television. « Si les séparatistes ont un droit à la dissidence, ils ne peuvent nier ce même droit aux autres », avait déclaré M. Charest, chef du Parti conservateur à cette époque et ancien vice-président du camp du NON. Selon lui, cette question de la partition ferait inévitablement partie du « trou noir » dans lequel le Québec serait plongé si jamais le OUI l'emportait. « Il est loin d'être clair que le Québec n'est pas divisible. Je crois que les Cris et les Inuits auraient une très bonne cause » devant les tribunaux, avait-il clairement affirmé à l'époque. Hier, avant de diffuser son communiqué, il n'a pas formellement nié ces propos. Au contraire, en matinée à Gatineau, en réponse à la question sur la partition, il avait rappelé l'idée du « trou noir » si le Québec s'engageait dans la voie proposée par le Parti québécois. « Il est très difficile de savoir où l'on aboutirait avec ce projet », avait-il dit.

La loi 99

En fait, l'idée contenue dans le « lapsus » du premier ministre contreviendrait à une loi, la loi 99, mais aussi à une convention politique. Pour ce qui est de cette dernière, deux premiers ministres libéraux l'ont confirmée au tournant des années 90. Le premier ministre Daniel Johnson avait en effet déclaré en Chambre, quelques mois avant de perdre le pouvoir (18 mai 1994) : « S'il y a un engagement que tous ceux qui sont élus contractent dès leur entrée en politique, c'est celui de défendre l'intégrité territoriale du Québec. Et je suis de ceux-là. » Trois ans plus tôt, le 27 août 1991, Robert Bourassa, répondant à une question du chef péquiste Jacques Parizeau, disait : « En 1980, lorsqu'on a tenu le référendum, on avait reconnu l'intégrité territoriale du Québec, et que les lois de 1867, 1871 et 1982 se trouvent à consacrer cette intégrité territoriale. »

Quant à la loi 99 « sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec », elle a été adoptée le 7 décembre 2000 en réponse à la loi fédérale sur la clarté et contient un chapitre sur le territoire québécois. Son article 9 se lit ainsi : « Le territoire du Québec et ses frontières ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de l'Assemblée nationale. »

Hier en soirée, à Nicolet, l'attaché de presse du premier ministre, Hugo D'amours, a rendu une rare visite aux journalistes dans leur autobus afin de rappeler que les élus libéraux, sous la gouverne de Jean Charest, s'étaient opposés à l'adoption de cette loi. Mais, a-t-il insisté, les libéraux, avec en tête Jean Charest et la critique en matière constitutionnelle de l'époque, Benoît Pelletier (aujourd'hui ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes), avaient offert au gouvernement Bouchard, pour éviter de « judiciariser ce qui est une question politique », d'adopter une « déclaration solennelle ». Or, a souligné M. D'amours hier, ce projet de déclaration contenait

« certains principes énoncés dans le projet de loi 99 », notamment la « référence à l'intégrité territoriale du Québec ». Le Devoir a tenté de joindre Benoît Pelletier hier, mais le porte-parole de ce dernier, Vincent Lamontagne, a expliqué que le ministre vaquait à ses « activités électORALES ».

Réaction de Boisclair

En soirée, André Boisclair a vivement condamné l'attitude du premier ministre. « M. Charest, depuis le début de la campagne joue avec le feu. Il joue avec des allumettes. Cette fois-ci, il vient de se brûler », a-t-il déclaré. Le chef péquiste a balayé l'argument du « lapsus » du revers de la main en disant qu'il était « complètement faux, complètement fou ». Soutenant qu'un premier ministre québécois ne saurait dire une chose pareille, M. Boisclair a lancé : « Je lui demande de se lever comme un député de l'Assemblée nationale responsable ferait et de défendre l'intégrité du territoire québécois comme tous les premiers ministres l'ont fait, comme Daniel Johnson l'a fait, comme Robert Bourassa l'a fait. M. Charest doit se tenir debout et doit défendre avant toute chose les intérêts du Québec. »

Plus tôt, M. Boisclair avait déclaré qu'il n'y aurait aucune incertitude au lendemain d'un prochain référendum sur la souveraineté si le OUI l'emportait. Aussi, la mise en œuvre d'un plan « O », comme celui que Jacques Parizeau avait conçu en 1995, serait inutile. Le plan « O » visait à constituer une réserve de quelque 17 milliards en liquidités pour stabiliser les marchés financiers. À cette somme s'ajoutait une cagnotte de 20 milliards amassée par le Mouvement Desjardins, la Banque Nationale et la Banque Laurentienne. Cette réserve de 37 milliards aurait servi à racheter les obligations du Québec après le référendum en cas de « vente de feu » sur les marchés financiers.

Incertitude sera d'autant plus absente lors du prochain référendum qu'elle n'a pas été au rendez-vous en 1995, a-t-il dit. « Ceux qui voudraient agiter le drapeau de la peur, qu'ils se rappellent ce qui s'est passé en 1995 », a fait valoir M. Boisclair. Personne ne pouvait prévoir le résultat du référendum. « Est-ce qu'on a vu de l'incertitude sur les marchés financiers? Est-ce que le gouvernement du Québec s'est retrouvé dans une situation plus difficile? Est-ce que les entreprises se sont retrouvées dans une situation plus difficile? Non, le cours de la vie s'est poursuivi. »

Qui plus est, le contexte est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était en 1995. « Il n'y a plus de débat entre les formations politiques sur le droit du Québec à l'autodétermination, sur l'intégrité du territoire québécois, sur la capacité financière du Québec à faire la souveraineté », a soutenu M. Boisclair. Même Jean Charest, lors d'un séjour en Europe l'an dernier, a reconnu que le Québec avait les moyens financiers de faire la souveraineté, a rappelé le chef péquiste.

Au lendemain de la victoire électorale, le gouvernement péquiste s'attellera à s'assurer de la reconnaissance d'un Québec souverain sur le plan international. « On va investir au lendemain de notre élection. Le message sera clair. Il sera bien porté dans la communauté internationale », a-t-il dit. Cette reconnaissance internationale, elle sera facilitée par le fait que le Parlement canadien a reconnu que les Québécois forment une nation, estime M. Boisclair.

Quant à la loi fédérale sur la clarté, qui impose une kyrielle de conditions pour que la souveraineté se réalise, elle a été contrée par la loi 99, laquelle affirme que c'est aux Québécois de décider de leur ave-

nir et à l'Assemblée nationale de déterminer la question qui sera posée au référendum, juge M. Boisclair. L'accession du Québec à la souveraineté, « elle est avant toute chose de nature politique », a-t-il souligné. La transition se fera de façon ordonnée, a-t-il réitéré, signalant qu'il y va de l'intérêt, non seulement des Québécois, mais des Canadiens.

Harper

The Gazette a aussi ressorti hier les déclarations de Stephen Harper sur le sujet en décembre 1995, alors qu'il était député fédéral pour le Parti réformiste. M. Harper soutenait que seuls les Québécois « pure laine » forment un peuple et qu'à ce titre, eux seuls pourraient se séparer. Comme ils ne constituent pas une majorité dans toutes les régions du Québec, cela conduisait inéluctablement à la partition du Québec. Averti que ces déclarations vieilles de 11 ans seraient rapportées, l'entourage de M. Harper a quand même refusé de les commenter hier, ce qui se soit pour les confirmer ou pour s'en dissocier.

Ces commentaires ne sont pas sans résonances avec le débat qui a conduit à l'adoption, en novembre dernier, d'une motion de la Chambre des communes reconnaissant que les Québécois « forment une nation au sein d'un Canada uni ». La dimension ethnique de la motion, cristallisée par l'utilisation du mot « Québécois » dans sa version anglaise, avait conduit à la démission du ministre des Affaires intergouvernementales, Michael Chong.

Le 11 décembre 1995, Stephen Harper avait pris la parole à la Chambre des communes dans le cadre d'un débat sur le droit du Québec à l'autodétermination. Le futur premier ministre avait puisé sa définition du mot « peuple » dans le dictionnaire de droit *Black Law Dictionary* pour en conclure que tous les Québécois n'en formaient pas un.

Un peuple, selon cette définition, est un groupe d'individus devant non seulement partager une terre et une langue, mais aussi être « distinct des autres groupes par son origine et ses caractéristiques raciales ». De là, M. Harper concluait que « de toute évidence, étant donné la constitution ethnique et socioculturelle de la société québécoise moderne, seuls les Québécois « pure laine » pourraient prétendre à être considérés comme un peuple. Même s'ils constituent une majorité de la population québécoise, ils ne constituent pas une majorité dans toutes les régions du Québec. Cela nous amène à un résultat curieux. Si les Québécois « pure laine » constituent un peuple, et s'ils ont le droit de se séparer, ils ne pourraient pas prétendre à l'intégrité territoriale. »

Plus loin dans son discours, M. Harper concluait que « le gouvernement du Québec devrait également reconnaître l'importance du fait qu'un grand nombre de Québécois se prononcent en faveur du fédéralisme. Pour l'instant, ils constituent encore la majorité mais, même s'ils n'étaient qu'une minorité à opter pour le Canada, cela constituerait, du point de vue de la démocratie, un fait important dont le gouvernement du Québec aurait à tenir compte. »

Interrogé à ce propos hier, Jean Charest a répondu : « Demandez à M. Harper ce qu'il en pense. » Mais lorsque *Le Devoir* a cherché à savoir si la position du premier ministre fédéral avait évolué sur la partition du Québec depuis 1995, son porte-parole, Dimitri Soudas, s'est borné à dire hier : « Je n'ai rien à dire. »

Le Devoir

LIBBY

SUITE DE LA PAGE 1

Karl Rove, l'un des principaux conseillers du président George W. Bush, a également été identifié comme seconde source par des journalistes.

Mais M. Fitzgerald a confirmé hier que personne ne serait poursuivi pour la fuite. Seul M. Libby l'était pour avoir fourni, dans le cadre de l'enquête, un récit inexact de ses conversations avec trois journalistes en juillet 2003.

Vêtu d'un costume sombre, l'ancienne éminence grise de M. Cheney a accueilli le verdict assis, sans marquer de réaction. Son avocat, Ted Wells, a fait part de sa « profonde déception ». Il entend désormais demander une révision du procès et, en cas de refus, engager une procédure d'appel.

M. Libby avait plaidé non coupable, expliquant que les inexactitudes contenues dans ses témoignages n'étaient dues qu'à sa mauvaise mémoire.

Après le verdict, le président Bush a fait part de sa tristesse, alors que le sénateur Barack Obama, candidat à l'investiture démocrate pour la présidentielle de 2008, a évoqué « un épisode honteux » illustrant « ce qui arrive quand la politique étrangère ou la sécurité nationale sont perverties par les tactiques politiques et l'idéologie. »

« Le jugement signale indéniablement, au plus haut niveau du gouvernement Bush, un manque flagrant de considération dans la gestion des informations sensibles relatives à la sécurité nationale et une inclination à la calomnie contre les détracteurs de la guerre en Irak », a de son côté noté la présidente de la

Chambre des représentants, Nancy Pelosi.

« Il est temps que quelqu'un au sein du gouvernement Bush assume la responsabilité des efforts visant à manipuler les renseignements et à discréditer les adversaires de la guerre », a jugé pour sa part Harry Reid, chef de la majorité démocrate au Sénat.

Ce procès montre qu'« un responsable de haut niveau, travaillant dans le bureau du vice-président, a fait obstruction à la justice et menti sous serment », a déclaré M. Fitzgerald à la sortie du tribunal.

Au cours de l'enquête, M. Libby avait expliqué sous serment avoir été surpris d'apprendre l'identité de Valerie Plame le 10 juillet 2003, alors que, selon l'accusation, il en avait discuté avec au moins neuf personnes tout au long du mois précédent.

Pendant le procès, la plupart de ces personnes, journalistes, membres du renseignement, responsables du gouvernement Bush, ont témoigné, révélant à l'occasion les liens étroits entre la presse et la Maison-Blanche, tissés autour de *scoops* savamment répartis et de fuites orchestrées.

Les audiences ont aussi levé un voile sur le fonctionnement ordinairement très opaque de l'équipe du vice-président, mettant notamment en lumière les efforts quasi obsessifs pour discréditer toute critique de la guerre en Irak.

Après le verdict, l'un des jurés, Denis Collins, s'est présenté devant les caméras massées depuis des semaines devant le tribunal, pour expliquer comment le jury avait conclu à la culpabilité de M. Libby, tout en exprimant « une très grande sympathie. »

« Cela a été dit un certain nombre de fois [pendant les délibérations] : qu'est-ce qu'on fait ici avec ce type? Ou est [Karl] Rove? Ou sont les autres types? », a expliqué M. Collins, alors qu'Hollywood prépare un film sur l'affaire.

BAUDRILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

basculé dans l'irréalité d'une pure représentation médiatisée. Il en a récemment remis dans son *Requiem pour les Twin Towers* (2002). « On peut se demander ce qu'il resterait de la pensée de Baudrillard si l'on retirait tout le vernis qui la recouvre », demandaient sévèrement les critiques Alan Sokal et Jean Bricmont dans *Les Impostures intellectuelles* (1997).

Le style, c'est l'homme, non? Celui-là, satrape du Collège de pataphysique, proche des situationnistes, en avait à revendre. Dans ses textes, y compris ceux livrés aux journaux pour pourfendre les médias, Ysébroux le disputait constamment à la provocation. « La séduction représente la maîtrise de l'univers symbolique, alors que le pouvoir ne représente que la maîtrise de l'univers réel », selon une de ses belles formules-synthèses.

Né en 1929 à Reims, diplômé de philosophie, il était entré comme professeur de sociologie à l'Université de Nanterre en 1966. « La sociologie était la seule discipline qui restait ouverte, expliqua-t-il plus

tard. Au début, j'étais obligé d'apprendre au fur et à mesure ce que je devais enseigner à mes élèves. »

Le *Système des objets*, son premier ouvrage, paraît en 1968, en pleine chienlit. Il enchaîne immédiatement avec *La Société de consommation*. Sa réputation est déjà établie, mais une cinquantaine d'autres livres et d'innombrables articles suivront, dont *Simulacres et simulations* (1981), *Amérique* (1986, avec Montréal en page couverture...) et cinq volumes d'un journal par aphorismes (*Cool memories*, de 1987 à 2005).

Ce tout ne forme pas vraiment un système et surtout pas une théorie générale de la société contemporaine. Seulement, la ligne de force de l'ensemble veut que, dans notre société où prolifère la communication, la signification et le sens forment une masse opaque réduisant le réel aux seuls signes autoréférentiels de son existence.

C'est cette idée de l'hyper-réalité, déjà présente chez d'autres penseurs, que Baudrillard définissait comme « la simulation de quelque chose qui n'a jamais réellement existé ». Il avait aussi résumé l'interrogation fondamentale de notre temps en retournant la célèbre formule de Leibniz (« Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien? ») pour qu'elle devienne « Pourquoi y a-t-il rien plutôt que quelque chose? ».

En 2002, Wilson enquête pour le compte de la CIA au Niger pour déterminer si le régime de Saddam Hussein a tenté ou non d'y acquérir de l'uranium. Il conclut que rien ne permet d'étayer ce soupçon, mais son rapport n'est pas retenu par la Maison-Blanche, et George Bush affirme le contraire dans son discours sur l'état de l'Union en janvier 2003, moins de deux mois avant l'invasion militaire de l'Irak.

L'affaire éclate véritablement en juillet 2003 lorsque l'éditorialiste conservateur, Robert Novak, révèle, en citant deux responsables du gouvernement Bush, que Joe Wilson est marié à une agente de la CIA, Valerie Plame. C'est elle, poursuit Novak, qui aurait suggéré que la mission au Niger soit confiée à son mari.

Enquête menée par le procureur spécial, Patrick Fitzgerald, va frapper jusqu'au cœur de la Maison-Blanche. Libby est contraint à la démission. Quant à Karl Rove, conseiller politique de George Bush, il est soumis à une intense pression des procureurs avant d'être officiellement blanchi.

Personne n'a été inculpé pour avoir volontairement révélé le nom de Plame.

Les avocats de Plame et Wilson ont fait part de leur satisfaction après l'énoncé du verdict, en laissant entendre qu'ils ne souhaitaient pas en rester là.

« Les Wilson continueront à mener des actions en justice contre le vice-président Cheney, M. Libby, M. Rove et M. Armitage », ont affirmé leurs avocats.

Mais le procureur Patrick Fitzgerald a estimé que ce verdict marquait la fin de l'enquête sur ces fuites.

« Je n'envisage de prononcer aucune mise en inculpation supplémentaire, a-t-il dit. Nous retournons tous à notre travail de tous les jours. »

Avec l'Agence France-Presse et Reuters

Il avait observé finement ce désert de la réalité en Amérique et surtout à Las Vegas, ce monde imaginaire où tout le monde joue. C'est aussi cette conception du simulacre et de la copie remplaçant l'original qui l'avait amené à proposer que l'image de la guerre avait remplacé le conflit réel. Ses positions sur le brouillage du vrai par les signes auraient d'ailleurs fortement influencé la trilogie cinématographique amorcée avec *The Matrix* par les frères Wachowski.

Baudrillard croyait que les médias et la consommation incessante de signes nous enfermaient dans une cage virtuelle. Le penseur pessimiste et moraliste aimait d'ailleurs tourner en dérision la prétention de la gauche à changer la vie et celle des intellectuels à peser sur les choix politiques. Cette attitude lui valait une réputation de fossoyeur des utopies et d'intellectuel dégagé. « Il faut vivre en intelligence avec le système et en révolte contre ses conséquences. Il faut vivre avec l'idée que nous avons survécu au pire », selon une de ses observations résignées. « La lâcheté intellectuelle est devenue la véritable discipline olympique de notre temps », ajoute une autre...

Avec l'Agence France-Presse

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

LES SPORTS

MONTRÉAL

Tennis Canada annonce la création d'un centre d'entraînement

Tennis Canada a annoncé hier la création d'un nouveau centre national d'entraînement au stade Uniprix dans le cadre d'un investissement d'un million de dollars dans le développement de l'élite au pays.

Ce centre d'entraînement à plein temps avec hébergement compris pour les juniors ouvrira ses portes en septembre. Un centre de développement sera également créé à Toronto.

«Tennis Canada a entrepris une démarche audacieuse vers l'atteinte du succès international», a déclaré Jack Graham, le président du conseil d'administration de Tennis Canada. «L'ajout d'un centre national d'entraînement à plein temps avec hébergement permettra aux meilleurs joueurs canadiens de profiter d'occasions que seules les nations dominantes peuvent offrir. Ceci est une journée exceptionnelle pour le tennis canadien.»

Plus de ressources seront également injectées dans le développement des joueurs de 12 ans et moins ainsi que dans l'aide apportée aux joueurs prometteurs faisant la transition entre le circuit junior et les rangs professionnels.

Tennis Canada a indiqué que l'objectif de ce centre est de produire de façon constante des joueurs capables de se classer parmi les 50 premiers au monde.

«Cette annonce est un important engagement à long terme envers le tennis, a révélé Aleksandra Wozniak, meilleure joueuse de simple au Canada. Grâce à cet investissement supplémentaire, un plus grand nombre de joueurs auront l'occasion d'évoluer au plus haut niveau, ce qui met le Canada sur le même pied que plusieurs nations dominantes au tennis.»

Quelques-unes des jeunes vedettes montantes au pays ont connu de bons moments en 2006. Frank Dancevic, de Niagara Falls, s'est hissé au 82^e rang de l'ATP tandis que Wozniak, de Blainville, atteignait le 91^e rang du circuit WTA. La Torontoise Sharon Fichman a conquis les titres en double des Internationaux juniors d'Australie et de France, terminant la saison au cinquième rang mondial. Philip Bester, de North Vancouver, a atteint la finale du simple des Internationaux de France.

Presse canadienne

LE CANADIEN

Guy Carbonneau fait preuve d'humour en organisant une «course des nations»

FRANÇOIS LEMENU

Guy Carbonneau est un entraîneur qui ne manque pas d'humour. Car il en faut pour diriger le Canadien de Montréal.

Carbo l'a démontré lors de l'entraînement d'hier en organisant une «course des nations». Il s'agissait d'un clin d'œil aux médias qui mettent en doute la bonne entente qui règne chez le Canadien à la suite des «révélation» d'Alex Kovalev.

Ainsi, à tour de rôle ont défilé les Russes Kovalev, Andreï Markov, Sergeï Samsonov et Andreï Kostitsyn, les Tchèques et slovaques Radek Bonk, Tomas Plekanec et Jaroslav Halak, les Suisses David Aebischer et Mark Streit, les Finlandais Saku Koivu et Janne Niinimaa, les Américains Mike Komisarek et Christopher Higgins, les Québécois francophones Mathieu Dandaneault, Francis Bouillon, Guillaume Latendresse, Maxim Lapierre et Steve Bégin, ainsi que les Canadiens anglophones Michael Ryder, Sheldon Souray, Josh Gorges, Mike Johnson, Garth Murray et Michael Leighton.

«C'était une bonne façon d'avoir du plaisir, a déclaré Johnson. Mais quand mon tour est arrivé, je me suis demandé où étaient les anglophones», a ajouté le Torontois sur un ton amusé.

Kovalev s'adresse à ses coéquipiers

Avant l'entraînement, Kovalev s'est adressé à ses coéquipiers, répétant en quelque sorte ce qu'il avait dit la veille aux médias.

«Il nous a dit avoir donné une entrevue à la radio mais que les propos qu'on lui attribue dans un hebdomadaire sont de la pure fiction, a déclaré Koivu. Je le crois à 100 %. Il est le premier à dire que certaines choses doivent rester dans la chambre. Il n'est pas le genre à poignarder ses coéquipiers dans le dos.»

Le capitaine reconnaît que cette histoire arrive à un bien mauvais moment dans la saison. Le Canadien lutte pour une place en séries alors qu'il ne lui reste que 14 matchs à disputer.

«Ça peut déranger l'équipe, dit-il. Par contre, je suis ici depuis assez longtemps pour savoir qu'il est possible de mettre cette histoire de côté et de se concentrer sur la tâche à venir.»

Et Kovalev? «C'est un battant, répond Koivu. Il sera là car on a besoin de lui. Les quatre ou cinq prochains matchs vont révéler le véritable caractère de cette équipe.»

Koivu a par ailleurs apprécié la «course des nations». Selon lui, l'esprit d'équipe n'a jamais été aussi solide. «Il n'y a aucun problème dans cette équipe, assure-t-il. L'entente entre les joueurs n'a jamais été aussi bonne en dix ans.»

L'affaire Kovalev ne semble pas avoir perturbé les joueurs. C'est du moins l'opinion de Johnson, un individu qui semble capable de saisir le pouls de l'équipe. «Les joueurs ont eu congé dimanche et nous sommes arrivés au Centre Bell lundi matin sans avoir lu les journaux. Pour nous, ce n'est pas une grosse affaire. Kovy s'est expliqué et on le croit.»

Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Buffalo	44	16	5	251	189	93
Ottawa	38	23	6	230	186	82
Toronto	32	26	9	211	217	73
Montréal	33	29	6	197	211	72
Boston	32	29	5	190	232	69

Section Atlantique						
New Jersey	40	19	8	179	162	88
Pittsburgh	36	21	9	226	207	81
N.Y. Islanders	33	23	10	198	186	76
N.Y. Rangers	32	27	7	192	185	71
Philadelphie	18	37	11	178	252	47

Section Sud-Est						
Atlanta	35	23	10	207	211	80
Tampa Bay	37	26	4	214	208	78
Caroline	33	28	7	199	209	73
Floride	27	27	13	196	214	67
Washington	24	31	12	199	239	60

Hier

Pittsburgh 5	Ottawa 4	(F)
Toronto 3	Washington 0	
Calgary 4	St. Louis 2	
Atlanta 4	Floride 2	
Colorado 2	Boston 0	
Detroit 4	Nashville 3	(F)
Philadelphie 5	New Jersey 4	(P)
San Jose 3	Minnesota 0	
Chicago 3	Los Angeles 0	
Tampa Bay 4	Vancouver	

Classement général

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	Points
1.a-Buffalo	65	93
2.a-New Jersey	66	87
3.a-Tampa Bay	67	78
4.Ottawa	66	81
5.Pittsburgh	65	79
6.Atlanta	67	78
7.N.Y. Islanders	66	76
8.Caroline	68	73
9.Montréal	68	72
10.N.Y. Rangers	66	71
11.Toronto	66	71
12.Boston	65	69

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

I . N . D . E . X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

100 VISITES LIBRES

PLATEAU, cott., studio, gar. et stat. 510 000\$, 3706 de Bullion sam dim 14-16h 514 849-2057

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

SAINTE-LUCE SUR MER
Rimouski
MAISON ANCESTRALE. 9 pces, intérieur avec boiseries. Terrain 25 acres, près bord de fleuve et aussi forêt. (Ce qui est plutôt rare dans la région). Rénovation à compléter. 295 000\$.

CHALET 4 SAISONS. 2 c.c. Remis à neuf en 2001. Terrain 30 000 pc. Vue sur fleuve, sans les inconvénients des grandes marées. 105 000\$ Forme, photos disponibles. 418-739-4741

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT - Luxueux condo Niveau terrasse, 4^e, 2 c. à c. fermées. 174 000\$. Agents s'abstenir. 514 272-3300.

ROSEMONT Parc angus, 4 1/2, 3e. Foyer, alc. stat. ext. Bois franc. 199 000\$ 514 238-2027

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A la campagne
GODMANCHESTER (Huntingdon) Sans intermédiaire. Secteur paisible. Retrait route. Const. 1986. 10 c.c. Poss. Inter-génération. Thermopompe, A/C. Terrain boisé. 53 800 pc. Infos soir. 164 000\$ 514 269-2517

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

MAURICIE, STE-THÉCLÉ Superbe maison en pierres, papiers multiples, 4 ch., garage, nature et tranquillité. 155 000\$ 418 289-3576 ou DuProprio.com

121 ESTRIE

COWANSVILLE, rabelais exceptionnel sur notre inventaire! Condos neufs 2 étages. Style de ville, 2 ch. Occ. immédiate. Insonorisation avec béton au plancher. Près services. Venez visiter notre condo témoin. 450 266-7593, 450 260-5512

134 FERMES, FERMETTES, TERRES

FONTAINEBLEAU, Terrain sur le Golf 14 500pc. Prix demandé: 289 000\$ nég. 514 345-4303

135 TERRAINS

À STE-ADELE. Lac long. Terrains bord de lac ou accès, 6 min. sortie 69, aut. 15. 514 237-9481, www.surlaclong.com

BORD DU Lac Champlain (au OC) Terrains avec services. Prêt à construire. 514 884-4444 www.terrainslacchamplain.ca

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

2 PAS MÉTRO LAURIER. 2 c.c. + mezz. Pl. bois, libre. 1695\$ 514-597-8535 #MRC227 www.gestionmrc.com

CDN - EXCEPTIONNEL 5 1/2 3 c.c., 2 1/2 s. de b. Garage 2 derniers étages. Vue, Libre. 2 300\$ chauffé 514 575 0848

CÔTE DES NEIGES 3 1/2 4 1/2 Rénov., tt. inclus. U de M 514 342-5989 514 652-4895

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

À LOUER! CONDOS HAUT DE GAMME

345 De La Gauchetière Ouest (coin de Bleury) (514) 397-0002 www.mosaiquesoutham.com

Planchers en bois franc
3 appareils électroménagers en acier inoxydable
Laveuse / sècheuse
Sécurité 24/24
Conciergerie
Salle de gym privée
Centre d'affaires
Studio: 999\$ - 1499\$
3x: 1269\$ - 2259\$
4x: 1569\$ - 4199\$
Mezzanine: 1449\$ - 2429\$

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

SOUS-LOCATION

SNOWDON - 6^e Haut de duplex Chauffé, meublé, équipé, tt. inclus. Dés avril. 6 mois et +. 1 300 \$. 514 735-0616. Cell: 819 425-0471

161

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

ESPLANADE BERNARD - 8 1/2 4 c.c., 1 1/2 s. de b. Terr. Juillet. 2500\$ 514-597-8535 #MRC2AA www.gestionmrc.com

METRO BEAUBIEN - Beau 7 1/2 Très tranquille. Cachet, r. de c. Terrasse ensoleil. Pas d'animaux. Idéal couple. Réf. Occ. flexible. 1075\$ 514 495-8117

METRO PIE IX Jardin botanique 6 1/2 + solarium. R. de c. duplex. Ensoleillé, impeccable. 1 766 p.c. 3 c.c. Rénov., peint, pl. bois. Rang. Stat. déneigé. Accès terrain Avril. 1725\$ chauffé, eau chaude. 514 702-7645

METRO VERDUN 4 1/2 2 c.c. Services. Réf. 625\$/m mi-mars. 514 796-2435 514 769-6455

N-D-G / SNOWDON Haut duplex, 6^e + rangement. Boisées, bois franc, armoires érab. s. à manger vitrée, foyer Grand balcon arrière plein sud. Bus 129 à la porte. Près UdeM. 1 000\$ n-chauffé. Propriétaire occupant. 514 735-0924

N.D.G. H-Duplex chauffé 6 1/2 Rénov. Rue résidentielle. Libre 1er avril 1050\$/m 514 738-3292

N.D.G. beau grand 5 1/2 chauff. Eau chaude, poêle, hotte, Irigo, près service. 960\$/m 514 965-4315

OUTREMONT - Grand 7 1/2 1450 p.c. 3 ou 4 c.c. Ensoleillé. Près de tous services. Libre. 1458\$ chauffé. 514 808-0618

ROSEMONT 3 1/2 Haut triplex. Tranquille, c.c. fermées. N-Numéros 510\$/mois. 514 756-7610 / 514 255-6595

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450-677-3727

À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros+ xyapl@yahoo.fr

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

LAC BROME 15 min. du ski
Domaine champêtre, 6 pers. max. 2 salons, foyer, salle billard. Ski printemps/été. \$/Sem \$/Mars 514 386-6960

176 CHALETS À LOUER

BREBEUF - LAURENTIDES
10 min. de St-Jovite, chalet coquet inondé de lumière, lieu paisible. 3 c.c., lav./sèche, lave-vaiss. Accès magnifique à plage sable fin au bord de la Rivière Rouge. Non-fum. Pas d'animaux. Dépot ménage. 25 mai au 7 oct. 5000\$ + électricité et chauffage. 514 336-6453

EASTMAN-Maison de campagne
Vue sur Mt-Orford. Toute équipée. Mois/saison. 450 653-2989

ILES-DE-LA-MADELINE
Bord de la mer, chalets à louer. À la sem., meublés, 5 min. plage. Juillet/août : 450\$/sem 1 c.c. 500\$/sem 2 c.c. Spécial pour mai/juin/sept. : 350\$/sem 1 c.c. 400\$/sem 2 c.c. 418 986-2207 418 986-5105

PERCE, maison 2 étages, équipée. 3 c.c., foyer, vue panoramique. Sem/mois. 514 733-9290

301

ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux
Normand Hudon et autres peintres renommés 450-465-8820

307

RECHERCHE TABLEAUX
R. Richard, lacourto, Hudon, et autres. 418-808-8742

307

LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. (514) 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

320

AMEUBLEMENT

TABLE DE DESSIN GRAPHISME
De marque Fergus (1953). Prix à discuter. 514 616-0350.

335

BOIS DE FOYER

*** BOIS DE FOYER SEC ***
De première qualité. Sur livraison seulement. 514-519-3975

507

HYPOTHÈQUES

L'HOMME À CONNAÎTRE
1ère, 2ème hyp. Rés. ind. comm. Claude St-Onge cfr 514 733-4214

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODDIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres Assurance complète 514-253-4374

598

SERVICES DIVERS

www.vigile.net
Les nouvelles nationalités regroupées sur la toile

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

0378

HORIZONTALEMENT

1. Illusoire.
2. Reprendre - Multitude.
3. Entouré d'eau - Grand-père.
4. Elle parle espagnol - Il est armé.
5. Dans le vent - Amourette - Bière.
6. Clair - Écoulement par l'oreille.
7. Acide ribonucléique - Qui a vu le jour.
8. Auguste et Louis - Boyau.
9. Déesse égyptienne - Action d'expérimenter.
10. Entrelacés - Convoi.
11. Celui des Indiens, par exemple - Roche constituée de talc.
12. Muse de la Poésie - Petit vent.

VERTICALEMENT

1. Délinquance.
2. Fut enlevée par Paris - Qui est employé.
3. Acier - Sasser.

4. Raison - Grande glaciation.
5. Obtenu - Copie conforme - Levant.
6. Recouvre sa vigueur - On y sert à manger.
7. Infinitif - Dans la violette (pl.).
8. Cavité naturelle - Elle a des fans.
9. Jointe - Distribué.
10. Obtenue - Interjection - Cruche.
11. Organisme unicellulaire - Après la communion.
12. Détachée - Lichen grisâtre.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 LA CONISME CE
2 IPECA CITRON
3 BASTON MAINT
4 RI A ELOIGNE
5 ESCLAVES OUR
6 PEU BESANT R
7 ERRER TSETSE
8 NEPTINE PEUR
9 SETE ISBA M
10 ESCALEE ULEMA
11 URGENCES PUS
12 RUER ESCRIME

0377
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322 Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

Météo Média
météomedia.com

Sept-Îles -14/-25
Baie-Comeau -14/-24
Gaspé -17/-19
Saguenay -15/-31
Rimouski -14/-25
Trois-Rivières -12/-27
Shérbrooke -13/-23
Gatineau -8/-22
Val d'Or -14/-29
Montréal -13/-23

Lever du soleil: 6h23
Coucher du soleil: 17h49

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var 4/-2	Var 3/-3	Londres	Sol 11/5	Sol 11/3
Moncton	Sol -12/-19	Var -15/-19	Los Angeles	Sol 21/10	Nua 21/11
Saint-Jean	Sol -11/-15	Sol -11/-16	Mexico	Sol 24/6	Sol 24/5
Toronto	Nei -6/-16	Var -6/-11	New York	Nei -2/-5	Sol 14/-11
Vancouver	Ave 11/7	Plu 8/6	Paris	Sol 13/8	Sol 12/4
Winnipeg	Var -8/-10	Sol 2/1	Tokyo	Sol 9/7	Sol 9/7

Montréal
Aujourd'hui -10
Quelques flocons, pdp 40%.

Québec
Aujourd'hui -13
Quelques flocons, pdp 40%.

Gatineau
Aujourd'hui -8
Passages nuageux.

Ce soir
-24
Ciel variable.

Demain
-14/-26
Généralement ensoleillé.

Demain
-18/-28
Ensoleillé.

Demain
-12/-22
Passages nuageux.

Vendredi
-8/-11
Ciel variable.

Vendredi
-11/-17
Ensoleillé.

Vendredi
-8/-10
Ciel variable.

Samedi
Pluie ou neige, pdp 90%.

Samedi
3/0
Neige fondante, pdp 90%.

Samedi
5/-3
Pluie ou neige, pdp 90%.

La Météo directement sur votre ordinateur

Notre application gratuite vous procure en temps réel les conditions actuelles ainsi que les prévisions météorologiques directement sur votre écran d'ordinateur.

Téléchargez-la dès maintenant à météomedia.com

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

AHUNTICQ OUEST 6 1/2 H-Duplex, semi-déjà, chauffé. Très éclairé et réno. Gr. balcons 3 électros. Prox. bord de l'eau. Tranquille. 1385\$/m 514 745-4694

161

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

ESPLANADE BERNARD - 8 1/2 4 c.c., 1 1/2 s. de b. Terr. Juillet. 2500\$ 514-597-8535 #MRC2AA www.gestionmrc.com

METRO BEAUBIEN - Beau 7 1/2 Très tranquille. Cachet, r. de c. Terrasse ensoleil. Pas d'animaux. Idéal couple. Réf. Occ. flexible. 1075\$ 514 495-8117

METRO PIE IX Jardin botanique 6 1/2 + solarium. R. de c. duplex. Ensoleillé, impeccable. 1 766 p.c. 3 c.c. Rénov., peint, pl. bois. Rang. Stat. déneigé. Accès terrain Avril. 1725\$ chauffé, eau chaude. 514 702-7645

METRO VERDUN 4 1/2 2 c.c. Services. Réf. 625\$/m mi-mars. 514 796-2435 514 769-6455

N-D-G / SNOWDON Haut duplex, 6^e + rangement. Boisées, bois franc, armoires érab. s. à manger vitrée, foyer Grand balcon arrière plein sud. Bus 129 à la porte. Près UdeM. 1 000\$ n-chauffé. Propriétaire occupant. 514 735-0924

N.D.G. H-Duplex chauffé 6 1/2 Rénov. Rue résidentielle. Libre 1er avril 1050\$/m 514 738-3292

N.D.G. beau grand 5 1/2 chauff. Eau chaude, poêle, hotte, Irigo, près service. 960\$/m 514 965-4315

OUTREMONT - Grand 7 1/2 1450 p.c. 3 ou 4 c.c. Ensoleillé. Près de tous services. Libre. 1458\$ chauffé. 514 808-0618

ROSEMONT 3 1/2 Haut triplex. Tranquille, c.c. fermées. N-Numéros 510\$/mois. 514 756-7610 / 514 255-6595

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

Planchers en bois franc
3 appareils électroménagers en acier inoxydable
Laveuse / sècheuse
Sécurité 24/24
Conciergerie
Salle de gym privée
Centre d'affaires
Studio: 999\$ - 1499\$
3x: 1269\$ - 2259\$
4x: 1569\$ - 4199\$
Mezzanine: 1449\$ - 2429\$

161

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

ESPLANADE BERNARD - 8 1/2 4 c.c., 1 1/2 s. de b. Terr. Juillet. 2500\$ 514-597-8535 #MRC2AA www.gestionmrc.com

METRO BEAUBIEN - Beau 7 1/2 Très tranquille. Cachet, r. de c. Terrasse ensoleil. Pas d'animaux. Idéal couple. Réf. Occ. flexible. 1075\$ 514 495-8117

METRO PIE IX Jardin botanique 6 1/2 + solarium. R. de c. duplex. Ensoleillé, impeccable. 1 766 p.c. 3 c.c. Rénov., peint, pl. bois. Rang. Stat. déneigé. Accès terrain Avril. 1725\$ chauffé, eau chaude. 514 702-7645

METRO VERDUN 4 1/2 2 c.c. Services. Réf. 625\$/m mi-mars. 514 796-2435 514 769-6455

N-D-G / SNOWDON Haut duplex, 6^e + rangement. Boisées, bois franc, armoires érab. s. à manger vitrée, foyer Grand balcon arrière plein sud. Bus